

Mémoire de géopolitique

Thème d'étude:

L'ENERGIE EN MEDITERRANEE :
PETROLE ET GAZ, CONFLIT OU COOPERATION ?

Auteur de l'étude : Capitaine PROENÇA (Groupe C5)

Directeur de recherche :

M. Jean-François Daguzan

Maître de recherche à la Fondation pour la recherche stratégique

Avril 2001

L'ENERGIE EN MEDITERRANEE : PETROLE ET GAZ, CONFLIT OU COOPERATION ?

Sommaire

Partie I :

Les enjeux stratégiques du pétrole et du gaz.

Problématique générale : la place du pétrole et du gaz dans l'enjeu global de l'énergie.

Présentation des acteurs et de leurs intérêts.

Partie II :

La conflictualité mondiale des enjeux et le poids du Moyen-Orient : la lutte pour l'appropriation de la rente pétrolière.

Les années 70 et l'inversion du rapport de force.

Les années 80 et les dangers de la rente pétrolière.

La guerre du Golfe et la sécurité des approvisionnements.

La montée du marché mondial.

Partie III :

L'énergie et le partenariat Euro-Méditerranéen.

Les rapports Euro-Méditerranéens et la place de l'énergie.

Complémentarité et proximité : des raisons suffisantes pour un partenariat économique ?

Les conditions d'un partenariat.

Partie IV :

Vers une coopération menacée.

Perspectives énergétiques : croissance de la demande et concentration de l'offre.

L'offre pétrolière au cœur de la géopolitique mondiale.

La question environnementale

Introduction.

L'interaction entre la préoccupation de disposer de ressources énergétiques et les événements internationaux se caractérise non seulement par une certaine évidence, mais aussi par la rivalité exacerbée à laquelle se livrent les acteurs. L'exploitation des ressources énergétiques se caractérise par la complexité des intérêts économiques, financiers, politiques, voire technologiques qui ont parfois conduit au conflit armé.

La Méditerranée, carrefour entre grands pays producteurs du Moyen-Orient et l'Europe consommatrice, et lieu privilégié du transport d'hydrocarbures, est une région majeure de la géopolitique énergétique. Elle est également une zone d'instabilité où les conflits potentiels sont nombreux. Après les deux chocs pétroliers, puis le paroxysme conflictuel de la guerre du Golfe, les dix dernières années ont connu une certaine accalmie qui a pu dessiner un apparent consensus autour des lois du marché.

Nous montrerons, qu'entre conflit et coopération, les relations énergétiques entre l'Europe et la Méditerranée posent des problématiques différentes pour le pétrole et pour le gaz. Le pétrole reste une énergie aux interactions mondiales qui dépassent la relation euro-méditerranéenne, dont la concentration croissante de l'offre sur le Golfe pose un enjeu de sécurité contrôlé par les Etats-Unis, et sur lequel l'Europe n'a qu'une très faible influence. Les contraintes de transport font du gaz une énergie plus régionale, dont le potentiel de développement définit un réel enjeu de coopération entre les deux rives de la Méditerranée, conditionnée par la faculté qu'aura l'Europe de définir une politique énergétique commune à ses membres. Il reste que la possibilité de substitution entre le pétrole et le gaz présente des perspectives de modification profonde de la géopolitique énergétique si divers scénarios menaçant l'offre pétrolière se réalisaient.

La réalité de la géographie énergétique nous a conduit à élargir notre zone d'étude au delà des simples rives de la Méditerranée pour englober le Moyen-Orient. Choix a été fait de se limiter à la région ainsi dessinée, sans prendre en compte le Caucase dont l'importance reste limitée.

Le plan suivi pour développer ce mémoire tient compte de la complexité des interactions. Une présentation détaillée des enjeux énergétiques des hydrocarbures et des acteurs sera un préalable indispensable à la compréhension. Puis sera analysé le jeu de ces acteurs et la conflictualité de l'appropriation de la rente pétrolière. Nous nous focaliserons ensuite sur la relation entre les deux rives de la Méditerranée et les perspectives de partenariat. Enfin, nous proposerons une analyse prospective de la géopolitique énergétique sur les prochaines décennies.

Partie I : Les enjeux stratégiques du pétrole et du gaz.

1 / 1 Problématique générale : la place du pétrole et du gaz dans l'enjeu global de l'énergie.

1 / 1 / 1 Les besoins en énergie.

L'analyse des statistiques de consommation d'énergie montre que l'explosion de la consommation ne date que du XX^{ème} siècle. Ainsi, au début du XVIII^{ème} siècle, la consommation s'élevait à environ 30 millions de TEP¹. Au XIX^{ème} siècle, ce chiffre s'élevait à environ 52 millions de TEP. En 1900, il était d'environ 1 050 millions de TEP. En 1950, 1800 millions de TEP. En 1973, 5 100 millions de TEP. Enfin, en 1995, environ 8 000 millions de TEP.

Après 1950, et avant le premier choc pétrolier, la consommation d'énergie se trouvait donc sur une pente de doublement tous les 10 ans. Le premier choc a fait se diminuer la consommation jusqu'à - 8 %, puis a eu lieu une reprise extrêmement modérée de la consommation d'énergie (+0,2 à +1 %). Il est ainsi facile de constater qu'un parallélisme presque parfait existe entre le taux de croissance du PNB et le taux d'augmentation de la consommation d'énergie. Ainsi, pendant les Trente Glorieuses, l'accroissement du PNB était de 5 à 6 % ; l'accroissement de la consommation d'énergie était dans le même ordre de grandeur. Le coefficient d'élasticité entre ces deux taux est proche de un. Il n'y aurait donc pas de possibilité de développement économique sans croissance de la consommation d'énergie².

La deuxième corrélation est dans l'espace. Puisque ce sont les pays qui se développent qui consomment beaucoup, la situation à terme fait correspondre les pays qui consomment le plus avec les pays développés. Et ce, à cause des activités industrielles, chimie, métallurgie, pâte à papier,... Par ailleurs, le niveau de vie domestique de ces pays est élevé : d'où l'utilisation des machines de confort (robots ménagers, électroménager, Tv,...), consommatrices supplémentaires d'énergie.

¹ TEP : Tonne-équivalent-pétrole. Il s'agit d'une unité servant, en science économique, à comparer les sources d'énergie au pétrole brut, pris comme référence (1 TEP = 1000 m3 de gaz naturel).

² D'après Patrick Criqui et Pierre Noël (« Marchés énergétiques et géopolitique pétrolière, 1990-2030 », Les cahiers de l'IFRI, n°28, Paris, 1999, p.38), le lien entre le développement économique et la demande d'énergie repose sur trois facteurs que nous définissons rapidement. Le rythme de croissance, bien sûr. A ce titre, la très forte croissance de l'Asie et le potentiel de croissance qui reste le sien, en dépit de la crise financière récente, attirent naturellement l'attention. En second lieu, l'évolution de l'intensité énergétique, notamment en Chine et en Inde qui représentent les deux tiers des besoins asiatiques, est un paramètre fondamental car elle conditionne les niveaux de consommation future. Enfin, la contrainte financière de développement de l'offre de la production d'énergie pour suivre l'évolution des besoins, représente un effort que certains pays ne peuvent assumer seuls.

Avec ce lien entre développement économique et consommation énergétique est mis en place l'enjeu de la problématique générale énergétique. De toutes les sources d'énergie, ce sont incontestablement les hydrocarbures, et plus particulièrement le pétrole, qui ont suscité le plus de convoitises et de conflits. En effet, en 1995, les différents types d'énergie se répartissaient dans la consommation totale de la façon suivante : le pétrole détenait une part de 40 % ; le charbon, 27 % ; les gaz naturels, 23 % ; le nucléaire, 8 % ; l'hydroélectricité, 2,5 % ; les énergies nouvelles, 0,1 %.

De manière générale, le gaz n'est pas un produit aussi stratégique que le pétrole³. Quel que soit le scénario énergétique adopté, le pétrole conserve un rôle majeur, et sa souplesse d'utilisation en fait une énergie très recherchée, dans tous les domaines et dans tous les pays, même lorsqu'elle est coûteuse. Le gaz naturel, quant à lui, n'est actuellement indispensable presque nulle part dans l'état technologique actuel, et sa pénétration dans le bilan énergétique est et sera largement tributaire du prix auquel il se vendra. Néanmoins, le gaz est indiscutablement un facteur de diversification de l'offre d'énergie, et en ce sens, est un moyen pour les principaux consommateurs d'atténuer la vulnérabilité de leur approvisionnement énergétique. Nous verrons que les réserves de gaz sont prometteuses. La progression prévue de sa consommation devrait s'accroître.

1 / 1 / 2 Les ressources en pétrole et gaz.

Ce paragraphe a pour but de faire apparaître toute la complexité des paramètres techniques du jeu pétrolier et de broser les grands traits de la production mondiale.

Quelques notions incontournables.

En terme de pétrole conventionnel⁴, il faut faire la distinction entre les réserves prouvées et les

³ Lire Nigoul, C ; Torrelli, M ; « Menaces en Méditerranée », Fondation pour les Etudes de Défense Nationale, La Documentation Française, 1987, p.54.

⁴ On distingue deux catégories de pétrole : le pétrole conventionnel, et le pétrole non-conventionnel. Le pétrole conventionnel est un produit qui, chimiquement, est arrivé au terme de ses transformations. C'est le pétrole brut. On peut en extraire aujourd'hui dans les bassins sédimentaires, à un coût raisonnable pour l'économie, car c'est un pétrole que l'on peut extraire avec les moyens techniques actuels. Le pétrole non-conventionnel peut être non-conventionnel par sa nature ou par sa localisation. Il peut ne pas être arrivé au bout de sa maturation chimique. On peut l'extraire, mais il faut le raffiner. Ce sont les huiles lourdes, les sables asphaltiques et les schistes bitumineux. Il peut être situé dans des zones dans lesquelles nous n'avons pas les moyens techniques pour l'extraire. Ce sont les zones polaires au delà de 62° de latitude nord ; les fonds sous-marins, plus profonds que 300 m. Dans ces localisations, il y aurait la moitié des réserves de pétrole mondial.

réserves probables, qui sont le potentiel géologique terrestre. Les réserves sont dites "prouvées" lorsqu'elles sont, à une date donnée, exploitables géologiquement et techniquement dans des conditions économiques normales. Autant dire que les chiffres parus dans les différentes publications traitant de ce sujet sont difficiles à corréliser, compte tenu par exemple de l'ampleur des fluctuations dans le temps du prix du baril de pétrole brut, pouvant aller du simple au double⁵. Ces éléments permettent de mettre en perspective les différents chiffres fournis sur les réserves pétrolières. Ces réserves ont continué de croître malgré la faiblesse des investissements effectués ces dernières années. Et tout porte à croire qu'elles augmenteront de façon importante avec la reprise des investissements dans les nouvelles technologies d'extraction et dans les prospectives des gisements⁶.

La deuxième notion incontournable est la différenciation entre production et capacité de production. C'est sur ces deux possibilités que se fait une grande partie du jeu des acteurs. La capacité de production à un instant donné n'est absolument pas révélatrice du potentiel réel. La plus grande distorsion se retrouve d'ailleurs en Arabie Saoudite. On comprend bien également que la durée de production des réserves devient ainsi encore plus aléatoire à définir : sur quelle base de production, à quel âge du gisement (car les réserves prouvées d'un gisement augmentent avec l'avancement de la production), à quel prix du pétrole, selon quels procédés techniques connus, ...

Il faut enfin prendre en compte une différence fondamentale entre le pétrole et le gaz, qui est la facilité de transport. Si le transport par bateau du pétrole est possible à des coûts qui permettent son échange sur toute la planète, la souplesse du gaz est bien moindre. Un tel mode de transport signifie liquéfaction, et donc surcoût. Le gaz est ainsi principalement tributaire des gazoducs pour son transport, ce qui limite son horizon d'échange à un niveau plus régional. Le positionnement des gisements revêt donc une importance toute particulière.

Les grands traits de la production mondiale.

Par les caprices conjugués de la géophysique, de la géographie et de l'histoire contemporaine, l'essentiel des pôles d'extraction des hydrocarbures actuellement en activité sont situés en dehors du monde dit développé. L'ensemble des données des réserves et productions mondiales sont proposées en annexes. Relevons seulement quelques chiffres révélateurs.

⁵ Il existe de nombreuses sources d'information. Les trois principales, utilisées pour l'analyse sont : Le DOE : Department of Energy (des Etats-Unis) ; Le USGS : US Geological Survey ; L'AIE : Agence Internationale de l'Energie ; Les données officielles des divers pays sont souvent compilées par la « BP Strategic Review ».

⁶ Lire Terzian, P; "Le progrès technologique apporte une abondance pétrolière durable", La Revue Internationale et Stratégique, n° 40, hiver 2000-2001, p.143-147.

En 1999⁷, le Proche-Orient représentait 65,4 % des réserves pétrolières prouvées mondiales, alors que sa part dans la production mondiale n'a pas excédé 31 % depuis 1980. Le reste est partagé. L'OCDE ne représente que 8,3 % des réserves. L'ex-URSS 6,3 %. Les principaux Pays de Sud et de l'Est de la Méditerranée (PSEM) exportateurs de pétrole (Algérie, Libye, Egypte, Syrie, Tunisie) représentaient 4,5 % des réserves et 6,4 % de la production mondiale en 1995. Pour le gaz, les réserves mondiales continuent à évoluer avec les recherches. En 1995, la Russie tenait une position dominante avec 39 % des réserves, suivie de l'Iran avec 14,2 % des réserves, mais qui n'exporte pas un mètre cube de gaz. Le total du Moyen-Orient (Iran non compris) s'élève à 15 % des réserves. Les problèmes de transport du gaz expliquent que la Russie est un fournisseur prépondérant de l'Europe, dont les réserves de la Mer du Nord sont de 3 % du total mondial. Sous cette approche, les capacités de l'Algérie⁸ (3 % des réserves mondiales et 3 % de la production) revêtent une nouvelle importance pour l'Europe, que nous développerons dans la partie III.

Il y a donc schématiquement discordance de situation entre les pays producteurs et les pays consommateurs. La place du Moyen-Orient est prépondérante. En terme d'acheminement du pétrole, la Méditerranée se présente comme un lieu stratégique fondamental pour les intérêts européens. Néanmoins, le théâtre des échanges pétroliers est mondial, et la focalisation au domaine euro-méditerranéen ne permet pas d'en faire l'analyse. C'est pourquoi nous décrivons en deuxième partie l'ensemble de la conflictualité mondiale des enjeux pétroliers et le poids du Moyen-Orient, et non pas les seuls échanges entre les rives nord et sud de la Méditerranée, dont les mécanismes pris isolément seraient incompréhensibles. Mais pour pouvoir aborder ces enjeux de façon claire, il est nécessaire de faire une préalable présentation des acteurs et de leurs intérêts.

1 / 2 Présentation des acteurs et de leurs intérêts.

Les acteurs de la scène pétrolière sont multiples. Choix a donc été fait pour clarifier les différentes positions de les regrouper sous trois catégories. En premier lieu seront plus précisément traitées les compagnies dans leur poursuite du profit, sujet sur lequel nous reviendrons peu. Puis seront abordés les états producteurs, pour rapidement montrer leur volonté

⁷ Voir BP Statistical Review of World Energy, 1999, www.bp.com/worldenergy

⁸ Lire Chatelus, M; "L'énergie dans la construction d'un espace euro-méditerranéen : quelques observations critiques sur son rôle dans un partenariat régional", Revue de l'énergie, n° 484, Janv. 1997, p.48.

d'appropriation de la rente pétrolière et leur association. Enfin, sera détaillée la place des pays consommateurs. Ces deux derniers acteurs seront les éléments principaux de la conflictualité développée en deuxième partie.

1 / 2 / 1 Les compagnies pétrolières : la recherche du profit.

Le contrôle du pétrole par les grandes compagnies représente la partie historique de la scène pétrolière avant la partie contemporaine que l'on peut faire commencer avec le choc de 1973. C'est cet aspect historique qui va être ici traité⁹.

La première utilisation du pétrole comme source d'énergie remonte à une invention américaine de 1869. Dès 1914, tous les grands groupes pétroliers américains étaient déjà constitués : Standard Oil of New Jersey (Exxon), Socony Mobil Oil et Standard Oil of California (tous deux créés par Rockefeller), Gulf Oil (aujourd'hui rattaché à Chevron), et Texas Oil (Texaco). Jusqu'en 1945, les Etats-Unis concentrèrent les deux tiers de la production et de la consommation mondiales de pétrole. Les Anglais furent les premiers à manifester un intérêt pour le Proche-Orient et ses ressources potentielles en pétrole. En 1901, le Shah d'Iran accorda à William D'Arcy une concession d'exploitation pétrolière couvrant pratiquement tout le territoire national : l'Anglo-Persian Oil Company (aujourd'hui BP, British Petroleum) était née. Avec l'aide d'un géologue arménien, Calouste Gulbenkian, D'Arcy obtint des Ottomans une concession exclusive dans les régions de Bagdad et de Mossoul. L'Anglo-Persian s'associa alors avec la Royal Dutch Shell et la Deutsche Bank pour créer la Turkish Oil Company.

Les traités de paix signés après la première guerre mondiale octroyèrent les parts de la Deutsche Bank à l'Etat français. La Compagnie Française des Pétroles (CFP) fut alors mise sur pied pour gérer les intérêts de l'Etat français dans les pétroles. En 1924, les Etats-Unis réclamèrent une participation égale à celle des Français pour deux de leurs sociétés pétrolières (Standard NJ et Mobil). Un accord fut finalement conclu pour mettre un frein à la compétition entre les compagnies pétrolières dans la région : en Irak, l'exploitation pétrolière fut divisée en un quart pour les Français, un autre pour les Américains, et la moitié pour les Britanniques. En Iran, les sociétés pétrolières anglaises conservaient un contrôle total.

Les groupes pétroliers américains profitèrent de la création de l'Etat d'Arabie Saoudite pour poursuivre leur expansion. Créée en 1933, exclusivement par des compagnies américaines, l'Arabian-American Oil Company (Aramco) y exploitait la plus grande concession jamais attribuée. En 1934, Gulf Oil, seule compagnie américaine à ne pas avoir été associée à Aramco,

⁹ Pour approfondir l'histoire pétrolière, lire Chevalier, A ; « Le pétrole », éditions La découverte, 1986.

se partagea l'exploitation pétrolière du Koweït avec l'Anglo-Persian Company (rebaptisée Anglo-kanian). Ainsi, dès avant la seconde guerre mondiale, toute la région était passée sous le contrôle de sept énormes compagnies pétrolières (qu'on n' allait pas tarder à appeler les "Sept Sœurs") auxquelles avaient été attribuées des concessions d'une durée moyenne de 84 ans.

C'est après la deuxième guerre mondiale que la puissance des grandes compagnies commença à décliner.

La suprématie des compagnies occidentales fut pour la première fois remise en cause dans les années cinquante. Suivant l'exemple du Venezuela, les pays du Proche-Orient imposèrent un partage égal des bénéfices entre eux et les compagnies pétrolières. Des firmes indépendantes des grosses compagnies, ainsi que des sociétés publiques d'Etat nouvellement créées garantirent aux gouvernements locaux de meilleurs revenus que les "Sept Sœurs". Profitant de ce que le marché approchait de la saturation, les indépendantes attaquèrent la suprématie des grosses compagnies en déclenchant une guerre des prix, particulièrement vive sur les produits raffinés. En parallèle depuis 1946, une lutte d'influence constante a opposé les compagnies multinationales aux gouvernements locaux. Ceux-ci ont obtenu tout d'abord la revalorisation des subsides qu'elles leur versaient, puis un partage équitable des revenus pétroliers. Les gouvernements offreurs ont imposé aux sociétés, quelques fois sous la menace de les nationaliser ou après les avoir nationalisées, une redéfinition juridique de leurs rapports.

Ainsi, les acteurs économiques non gouvernementaux ont vu la nature et l'importance de leur rôle respectif profondément évoluer. Autour des Majors qui ne sont aujourd'hui plus que six (Chevron qui a absorbé Gulf, Exxon, Mobil, Texaco, B.P. et Royal Dutch Shell), interagissent sur le marché international non seulement les compagnies indépendantes américaines (Amoco, Arco, Sohio, Tenneco...) et les compagnies des pays consommateurs à participation étatique (Elf-Aquitaine et Total qui ont fusionné, ENI...) mais aussi les compagnies nationales des grands pays fournisseurs (comme Aramco [Arabie Saoudite], Sonatrach [Algérie], Koweït Oil Company [Koweït], Pemex [Mexique]...). Actuellement, la plupart des contrats font de facto l'objet d'un accord entre gouvernements, puis leur gestion est confiée à des entreprises désignées. Les grandes compagnies multinationales se sont pliées à la redéfinition de leur fonction sur des opérations purement techniques d'exploitation commerciale des gisements (extraction, mais surtout raffinage et distribution) avec d'autant plus de facilité qu'elles ont pu, malgré les chocs pétroliers (et pour certaines d'entre elles à cause des chocs pétroliers), accroître

substantiellement leurs bénéfices¹⁰.

Les sommes colossales en jeu expliquent, à défaut de justifier, pourquoi ces acteurs économiques non étatiques tentent d'influer sur le cours de certains événements politiques. Si leurs mœurs semblent s'être assagies au Moyen-Orient et en Amérique Latine, il semble qu'elles n'aient pas renoncé à jouer un rôle d'acteur occulte sur les événements nationaux et internationaux en Afrique et, dans une moindre mesure, en Asie¹¹. Leur puissance financière, renforcée par la vague de fusions des années 90, en fait également les acteurs incontournables du développement de la production des pays incapables d'auto financer l'exploitation de leurs ressources.

Les acteurs économiques non gouvernementaux ont donc su s'adapter, perdant le contrôle complet de la chaîne pétrolière mais restant puissants, et se positionnant sur les créneaux les plus lucratifs qui les mettent à l'abri des principaux aléas de variation de prix du pétrole brut.

1 / 2 / 2 Les états producteurs : le contrôle de la rente pétrolière.

Nous venons d'aborder la montée en puissance de l'appropriation des ressources pétrolières par les états producteurs. La réalité des échanges pétroliers au niveau mondial va rapidement montrer à ces pays qu'ils ne peuvent réellement défendre leurs intérêts de façon isolée.

Dans le cadre de baisse des prix des années cinquante, les mesures adoptées par les Etats-Unis en 1959 en vue de protéger les petits producteurs domestiques précipitèrent la chute des prix pétroliers. Dans ce contexte défavorable et afin de protéger leurs intérêts, les principaux exportateurs de brut (Arabie Saoudite, Venezuela, Koweït, Iran et Irak), réunis à Bagdad en 1960, créèrent l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). L'OPEP réussit rapidement à obtenir un gel des prix du brut. Bien que le marché demeurât excédentaire, l'OPEP, forte de son premier succès, exigea que les royalties revenant aux pays producteurs ne soient plus déductibles fiscalement. En conséquence de quoi, l'impôt sur les bénéfices des sociétés augmenta en proportion.

Lorsque le colonel Kadhafi s'empara du pouvoir en Libye en 1969, la demande mondiale de brut était en pleine expansion. Ce pays joua un rôle essentiel en favorisant la prise de conscience par l'OPEP de son propre pouvoir¹². Avec la fermeture du canal de Suez en 1967, le coût

¹⁰ Lire Caillaud, F-E (sous la direction de); "Energie et relations internationales", La Revue Internationale et Stratégique, n° 29, printemps 1998, p.94.

¹¹ Lire Aubert, M-H; Brana, P; Blum, R; "Rapport d'information sur le rôle des compagnies pétrolières dans la politique internationale et son impact social et environnemental" - Rapport d'information n° 1859 de l'Assemblée Nationale, Commission des affaires étrangères, 1999.

¹² Lire Khader, B; « L'Europe et les pays Arabes du Golfe. Des partenaires distants. », Publisud, 1994, p.137.

d'acheminement du pétrole du Golfe avait augmenté de façon importante, rendant le pétrole libyen comparativement moins cher. Les compagnies pétrolières installées alors en Libye étaient dans l'ensemble relativement petites et fortement dépendantes du pétrole libyen. Kadhafi parvint donc facilement à briser la règle du partage égal des profits (à 50/50) et imposa une taxation à 55 % des bénéficiaires, une limitation de l'exploitation pour sauvegarder les réserves, et une augmentation de 14 % des prix du brut. L'OPEP décida à son tour en 1970 une augmentation générale des prix et institua, en 1971, des hausses périodiques indexées sur l'inflation et censées refléter la croissance de la demande. Cependant, en 1971, les Etats-Unis suspendirent la convertibilité du dollar en or, laissant leur monnaie flotter et désorganisant le système monétaire international existant. La menace qui planait sur les revenus des pays exportateurs les poussa à négocier immédiatement avec les compagnies pétrolières occidentales une augmentation supplémentaire de 9 % des prix du brut, et ce afin de compenser la dévaluation du dollar. L'accord final signé en juin 1973 garantissait aux producteurs un revenu indépendant des fluctuations du taux de change de la monnaie américaine. Alors que ces négociations étaient en cours, les régimes socialistes du monde arabe (Algérie, Irak, Libye) nationalisèrent leurs moyens de production. Les régimes arabes modérés du Golfe avaient opté pour des prises de participation graduelles dans les compagnies pétrolières étrangères¹³.

La situation au début des années 70 donnait la domination de la ressource pétrolière aux pays qui n'en tiraient pas encore de revenus conséquents.

1 / 2 / 3 Les états consommateurs : la sécurité des approvisionnements

La politique énergétique des pays importateurs de pétrole n'a été fixée qu'à partir de 1973. Or, à cette date, ces pays ne disposaient ni du recul, ni d'expériences passées.

La problématique de la politique énergétique repose sur une série d'arbitrages souvent difficiles. Comment apprécier la quantité d'énergie à consommer dans les années qui viennent pour un harmonieux développement économique ? Comment assurer la sécurité de la chaîne énergétique ? A quel prix cette énergie sera-t-elle tenable pour l'économie ? Jusqu'à quel point l'acheter ? Quelles seront les conséquences de ce prix pour l'équilibre économique et social ? Quelles seront les références idéologiques, libéralisme, nationalisations ?

Si tous les états sont bien évidemment consommateurs d'énergie, leurs situations face à l'énergie et donc leurs politiques sont différentes. Nous ne reviendrons pas sur les pays

¹³ Lire Khader, B; "Les relations économiques euro-arabes, bilan d'un quart de siècle : 1973 - 1997", Eundacio CIDOB, 1997.

exportateurs.

Les états autonomes du point de vue énergétique sont rares : les Etats-Unis et la Russie essentiellement. La Russie possède un potentiel énorme qui reste à exploiter. Les Etats-Unis disposent de ressources hydrocarbures trop chères à exploiter dans les conditions économiques actuelles, et qui constituent donc des réserves pour le futur.

Ce pays est donc de fait un des états importateurs riches qui peuvent faire face à leurs besoins. Nous développerons en deuxième partie les différentes politiques menées en Europe. Mais il est clair que si les Etats-Unis peuvent se permettre une politique relativement agressive, le Japon, par exemple, se repose sur des relations diplomatiques plus souples¹⁴. Rappelons également que la majorité des pays riches taxe fortement l'importation des hydrocarbures, et s'approprie de cette façon une partie non négligeable de la rente pétrolière. En France, la Taxe sur les Importations de Produits Pétroliers représente selon les années de l'ordre de 10 % du budget de l'état. Enfin, la rente pétrolière des pays exportateurs représente pour les pays riches des marchés potentiels importants. Ce mécanisme de transfert de la rente induit des interactions entre les divers Etats dont l'importance n'est apparue qu'au fil des différentes crises, et que nous développerons largement.

La dernière catégorie d'Etats est celle des pays pauvres face aux besoins énergétiques. Démunis de capacités énergétiques, ne pouvant en acquérir suffisamment à un prix du marché toujours excessif par rapport à leurs possibilités, n'ayant rien à échanger contre le pétrole, les Pays les moins avancés (PMA), sont quasiment exclus du marché international de l'énergie. Ces laissés pour compte ne peuvent que très rarement bénéficier de la solidarité entre nations. Obligés de détruire leur potentiel écologique, et notamment leurs forêts, pour se chauffer ou cuire leurs aliments, les populations obèrent leur avenir et menacent l'équilibre écologique mondial.

Conclusion de la première partie.

La complexité de la scène pétrolière imposait une présentation complète des enjeux. La problématique des hydrocarbures au sein des enjeux énergétiques est clairement établie. L'intégration technique et économique au niveau mondial est totale. Le poids des PSEM y est faible, alors que le rôle du Moyen-Orient y est prépondérant. C'est donc bien là que s'est joué l'essentiel des rapports énergétiques euro-méditerranéens. La deuxième partie nous permet d'aborder la géopolitique énergétique depuis le tournant de 1973 jusqu'à nos jours.

¹⁴ Lire Caillaud, F-E, Op. Cit. (voir note 10), p.92.

Partie II : La conflictualité mondiale des enjeux et le poids du Moyen-Orient : la lutte pour l'appropriation de la rente pétrolière.

2 / 1 Les années 70 et l'inversion du rapport de force.

2 / 1 / 1 1973 et l'arme du pétrole

L'Organisation des Pays Arabes exportateurs de Pétrole (OPAEP) fut créée en 1968 par l'Arabie Saoudite, le Koweït et la Libye dans un but plus politique : faire du pétrole une arme aux mains de la Ligue arabe dans son combat contre Israël¹⁵.

Le 16 octobre 1973, quelques jours à peine après le début de la guerre de Kippour, l'OPAEP se lança dans une réduction mensuelle de 5% de ses exportations "jusqu'à ce qu'Israël se retire des territoires occupés en 1967". De plus, l'OPAEP décréta un embargo total sur ses livraisons à destination des pays "amis d'Israël" (Etats-Unis, Afrique du Sud, Portugal et Pays-Bas). Enfin, les Etats du Golfe décidèrent une augmentation de 70 % des prix du brut. D'autres pays exportateurs suivirent. En décembre, le Shah mit aux enchères une petite partie de sa production. Les prix atteignirent 17 dollars le baril alors que les prix du marché n'étaient encore qu'à 5 dollars. A la fin de l'année, les Etats du Golfe, convaincus que le marché pourrait absorber n'importe quelle hausse, avaient multiplié leurs prix par quatre. Dans les mois qui suivirent, tous les pays du Golfe modifièrent également leur politique de prise de participation graduelle dans le capital des compagnies pétrolières et optèrent pour un contrôle immédiat de la majorité des parts.

Entre 1974 et 1978, les programmes occidentaux visant au ralentissement de la consommation de pétrole portèrent un coup d'arrêt à l'expansion du marché. Afin d'adapter l'offre à la demande, l'Arabie Saoudite accepta d'assumer le rôle de producteur pivot. Bien que l'inflation réduisît le pouvoir d'achat des pays producteurs de pétrole, cette politique parvint à maintenir des prix fermes.

2 / 1 / 2 Le deuxième choc pétrolier.

Un second choc se produisit avec la révolution iranienne. Entre octobre et décembre 1978,

¹⁵ Lire Khader, B; Op. Cit. (voir note 12), p.99.

l'Iran, qui représentait jusque-là 20 % des exportations de brut de l'OPEP, interrompit graduellement ses exportations. Bien que d'autres producteurs eussent la capacité de compenser la défection iranienne, des consommateurs en proie à la panique s'approvisionnèrent sur le marché libre de Rotterdam à des prix supérieurs à ceux fixés par l'OPEP. En mars 1979, l'Iran reprit ses exportations et annonça que ses prix seraient susceptibles d'être modifiés à tout moment.

Le système complexe de révision des prix fixé par l'OPEP s'effondra. Dès le mois de mai, les prix sur le marché du brut au jour le jour étaient le triple des prix officiels de l'OPEP. Alors que l'on s'enfonçait encore davantage dans la crise avec le déclenchement de la guerre entre l'Iran et l'Irak, tous les gouvernements finirent par vendre leur pétrole directement sur le marché libre. Les prix officiels fixés par les pays producteurs furent augmentés régulièrement afin d'être alignés sur ceux du marché libre.

Selon Bichara Khader¹⁶, le renchérissement des prix pétroliers dans les années 70 était non seulement souhaitable mais aussi salutaire, à plus long terme, à la fois pour les pays producteurs et les pays consommateurs. En effet, au rythme d'alors de progression de la consommation mondiale de pétrole, nous serions actuellement confrontés à une situation d'épuisement total des réserves pétrolières.

Ces deux crises pétrolières eurent un impact considérable sur les économies occidentales.

2 / 1 / 3 Les conséquences des deux premiers chocs pétroliers.

Les crises pétrolières contribuèrent, soit à la récession généralisée, soit à des ralentissements de la croissance économique, comme ce fut le cas en Allemagne ou au Japon.

Elles conduisirent à un transfert massif de pouvoir d'achat des pays importateurs de pétrole vers les pays producteurs. Ce transfert fut toutefois limité par la décision prise par ces derniers d'investir leurs profits sur les marchés financiers occidentaux. Afin d'établir des liens plus étroits que de simples accords commerciaux, américains et européens ont noué des relations diplomatiques privilégiées avec bon nombre des états fournisseurs. Certains d'entre eux bénéficient même d'accords de défense leur garantissant l'intervention de certaines puissances occidentales en cas de danger extérieur, voire même de menace interne. Dans ce cadre, la fourniture de matériels militaires haut de gamme a pour finalité non seulement la réaffectation d'une partie de la richesse dépensée pour acheter de l'énergie, mais aussi l'établissement d'un lien stratégique essentiel favorable à la sécurité des approvisionnements.

¹⁶ Lire Khader, B; Op. Cit. (voir note 12), p.137.

Un autre effet secondaire des crises pétrolières fut l'appauvrissement notable des pays en développement, incapables d'absorber le choc de la hausse des prix. Pour réduire les conséquences de la crise pétrolière, des pays alors non producteurs, comme la Chine, le Brésil, l'Inde ou encore la Grande-Bretagne, commencèrent à explorer leur sous-sol. La découverte de nouveaux gisements conduisit à une diminution de 30 % des échanges mondiaux de pétrole brut. Les différents choix effectués à cette époque par les pays européens ont été déterminants pour l'évolution de la politique énergétique européenne. Les pays ont suivi des voies différentes. Pour certains, ce fut par opportunisme comme dans le cas du pétrole de la Mer du Nord devenu économiquement rentable du fait de la montée du prix du baril. Pour d'autres, ce fut des choix quasi idéologiques comme de se tourner vers l'énergie nucléaire en France. Cette absence d'unité des politiques énergétiques au niveau européen pose encore à l'heure actuelle des problèmes de cohérence toujours non résolus, que nous retrouverons dans la partie III. Néanmoins, l'ensemble des pays importateurs a mis en œuvre des solutions communes. Délocaliser toutes les industries fortement consommatrices d'énergie. Chercher la fourniture d'énergie, surtout d'électricité, dans des pays où cela revenait moins cher, et pas forcément d'ailleurs dans des pays sous-développés. Monter des programmes d'économie d'énergie domestique et industrielle et diviser la consommation d'énergie par deux pour une production égale à celle d'avant. Substituer au pétrole une ressource nationale d'énergie : charbon, gaz naturel. Rechercher des énergies alternatives même si le problème est celui de la durée. Pousser la tertiairisation et développer la production à haute valeur ajoutée, nécessitant moins de consommation d'énergie et moins de consommation de matières premières.

2 / 2 Les années 80 et les dangers de la rente pétrolière

2 / 2 / 1 L'évolution du contexte.

De 1980 à 1986, la production des nouveaux pays producteurs s'est accrue de 75 %, réduisant la position dominante de l'OPEP sur le marché. Quant aux pays consommateurs, ils ont commencé à investir dans de nouvelles sources d'énergie et, pour contrer l'OPEP, ont créé l'Agence internationale de l'énergie (AIE), conçue au départ comme un cartel pouvant lui faire contrepoids. L'Arabie Saoudite, détentrice de 25 % des réserves mondiales de brut, imposa alors sa politique aux autres membres de l'OPEP. Elle réduisit sa production afin de maintenir des prix élevés et stables, et, en 1982, se fit l'avocat d'un système de partage du marché destiné à réduire la surproduction. Mais la plupart des pays membres, peu enthousiastes à l'idée de réduire

leur niveau de vie, essayèrent d'échapper à ce système de quotas. En 1985, l'OPEP, modifiant sa stratégie, tenta de reconquérir son emprise sur le marché en augmentant sa production. Une chute des cours du baril s'ensuivit, déclenchant une guerre des prix entre les pays du Golfe. En raison du caractère durable des incertitudes, les contrats à court terme remplacèrent de plus en plus les options d'achat à long terme et le marché au jour le jour connut une forte expansion.

A la fin de 1986, les pays producteurs du Proche-Orient ne représentaient que 20 % de la production mondiale contre près de 50 % avant 1973. Les prix continuèrent de fluctuer autour de 10 dollars le baril, laissant les producteurs de l'OPEP avec un pouvoir d'achat inférieur à celui d'avant 1973.

2 / 2 / 2 Le « dutch disease ».

L'origine de l'expression « mal néerlandais » est une étude concernant l'impact du gaz sur l'économie néerlandaise dans les années 50, et qui traite de la dépendance à la rente des hydrocarbures. Cette expression a été généralisée par tous les experts à l'ensemble des cas de dépendance aux hydrocarbures.

En dehors du Brunei ou du Koweït, aucun pays du Golfe producteur de pétrole n'a su s'affranchir de sa dépendance par diversification de ses investissements. La chute des prix du baril en dessous de 10 dollars en décembre 98 a encore mis en évidence leur fragilité¹⁷. C'est ce que Philippe Chalmin a qualifié de « malédiction des matières premières »¹⁸. Ce qui était un «don» du ciel est devenu une nécessité quotidienne pour des pays qui, à l'exception de l'Indonésie et du Mexique, ont été incapables de se diversifier

2 / 3 La guerre du Golfe et la sécurité des approvisionnements

Après 1986, les pays du Golfe choisirent d'accompagner les prix du marché plutôt que d'imposer des ajustements spectaculaires. Cette politique s'avéra efficace et, à la fin de 1989, les prix avaient grimpé de façon soutenue jusqu'au niveau de 18 dollars par baril. La douceur de l'hiver ramena les prix à 15 dollars par baril. En mai 1990, l'OPEP réduisit sa production de 10 % afin de revenir aux niveaux de prix antérieurs. Afin de financer la reconstruction de leurs pays dévastés par huit années de guerre, l'Iran et l'Irak plaidèrent pour une augmentation des prix du brut. L'Irak réclama un seuil de 25 dollars par baril, ce que les Etats du Golfe refusèrent. Les

¹⁷ Voir en annexe l'évolution des prix du baril de pétrole depuis la deuxième guerre mondiale.

¹⁸ Lire l'article de Chalmin, P ; « Géopolitique des ressources naturelles », Ramsès 2000, p.91-102.

prix pétroliers constituèrent le premier des arguments brandis par l'Irak dans sa confrontation avec le Koweït. L'Arabie Saoudite, le Koweït et les Emirats Arabes Unis, tous d'anciens producteurs dotés de suffisamment de réserves pour encore plus d'un siècle, pouvaient se satisfaire d'exercer un contrôle sévère des prix. De plus, leurs relations privilégiées avec les pays consommateurs, en particulier avec les Etats-Unis, les empêchèrent de pratiquer de brusques changements de prix. L'interdépendance économique mit en évidence des intérêts communs sur les plans politique et militaire. Les Etats-Unis, ayant abandonné l'idée d'autosuffisance énergétique, avaient estimé moins coûteux de dépendre des exportations en provenance du Golfe. Washington avait d'ailleurs fait savoir, à diverses occasions, qu'il considérait cette région comme vitale pour sa sécurité et qu'il y défendrait ses intérêts, par la force si cela s'avérait nécessaire.

Durant la crise du Golfe, les prix du baril de brut doublèrent, puis redescendirent à leurs niveaux d'avant la crise. L'Arabie Saoudite compensa la perte de production de l'Irak et du Koweït. Dans ce contexte, la décision de l'ONU de décréter un embargo sur les exportations pétrolières en provenance de l'Irak et du Koweït occupé aboutit à un effondrement complet des économies de ces deux pays, le pétrole représentant les trois quarts de leur revenu total. Les réactions du marché à la crise montrent que, en dépit d'une situation toujours excédentaire, des mouvements de panique face à une possible pénurie continuent de représenter un risque sérieux¹⁹.

A la fin des années 90, la situation est radicalement différente. Depuis le contre-choc pétrolier de 1986 et les effets très temporaires de la guerre du Golfe, on ne craint plus la hausse durable des prix du pétrole. Depuis l'invasion du Koweït par l'Irak en 1990, exemple de crise géopolitique dont les conséquences sur les approvisionnements pétroliers furent minimes, on semble avoir écarté le risque de rupture des approvisionnements. Une nouvelle ère d'abondance énergétique et de satisfaction à faible prix de la demande prévisible semble avoir été ouverte. Les Etats-Unis peuvent se permettre une position de veille sécuritaire que la guerre du Golfe a rendue dissuasive²⁰. Enfin, les hydrocarbures semblent devenus des marchandises comme tant d'autres, échangées sur un marché particulièrement dynamique.

¹⁹ Lire Noël, P; "Pétrole et sécurité internationale : de nouveaux enjeux", Défense nationale, n°1, Janv. 1999, p.90-105.

²⁰ Lire Finon, D; Jacquet, P (sous la direction de); "Energie, développement et sécurité", Les cahiers de l'IFRI n°28, Paris, 1999, p.29.

2 / 4 La montée du marché mondial.

Si la sécurisation physique des zones de production ne semble plus être la préoccupation majeure des puissances consommatrices, celles-ci s'en remettent-elles pour autant aux lois du marché ?

Ce jeu de l'offre et de la demande pourrait être l'explication des variations connues ces dernières années. Après une période de prix stables, le prix du baril a chuté en 1999 à dix dollars alors que les quotas de production de l'OPEP venaient d'être augmentés et que la demande avait diminué sous l'effet conjugué de la crise dans les pays asiatiques et émergents, et d'un hiver 97-98 particulièrement clément. Un an plus tard, le prix était de 34 dollars pour les raisons inverses, baisse des quotas de l'OPEP et reprise économique. Enfin, on peut voir la relative stabilité actuelle comme une régulation naturelle du marché après des extrêmes trop importantes. L'ensemble devant être analysé en prenant en compte l'inertie due aux stocks dits stratégiques.

Nous avons mis en perspective ces données avec les intérêts des acteurs.

En premier lieu, les pays du Golfe avaient besoin de se refinancer après une guerre coûteuse que les prix du début des années 90 n'avaient pas permis de compenser. L'augmentation des quotas de production de 97, tombée à contre-courant des besoins, a été vite suivie d'une reprise en main l'année suivante par l'OPEP qui souhaitait une remontée des cours. Mais cette volonté unilatérale ne permet pas d'expliquer la brutale montée des prix alors même que la variété des producteurs ne laissait entrevoir aucun risque de pénurie.

Les pays consommateurs avaient vu disparaître avec les problèmes financiers des pays producteurs la manne commerciale du transfert de rente. Pour la reconstituer, une augmentation passagère des prix pétroliers ne mettait pas en péril leurs économies en plein essor. Elle leur permettait d'engranger d'importants dividendes des taxes sur les produits pétroliers. Aux Etats-Unis, une montée des prix pétroliers aurait parfaitement répondu aux attentes de Monsieur Greenspan pour brider une économie en surchauffe. Enfin, au niveau mondial et à long terme, il était nécessaire de provisionner d'importantes capacités financières pour reprendre les prospections, et les investissements nécessaires à l'exploitation des ressources des pays incapables d'assurer seuls leur propre développement, notamment en matière d'installations gazières particulièrement coûteuses.

L'intérêt commun semblait donc à la hausse des produits pétroliers. Si tous ces intérêts sont des faits, leur rapprochement et l'idée sous-jacente du jeu des états en complément du marché reste notre hypothèse.

Au bilan, la situation pétrolière mondiale semble montrer une situation d'équilibre des prix dans une fourchette de 22 à 28 dollars²¹. Les différents acteurs prêchent pour l'une ou l'autre des limites de cette fourchette, mais il ne faut pas perdre de vue que cette amplitude est sans commune mesure avec celle connue ces trente dernières années, et dont on a vu les effets.

Est-ce à dire que la problématique énergétique a trouvé un consensus durable ? Ce serait trop simple, comme nous le verrons dans la quatrième partie portant sur les perspectives.

Mais auparavant, alors que nous avons analysé les interactions mondiales du marché pétrolier et la place prépondérante du Golfe, nous allons nous focaliser sur une petite partie des échanges énergétiques méditerranéens en terme de valeur, celle concernant l'Europe et les pays du sud de la Méditerranée.

Partie III : L'énergie et le partenariat Euro-Méditerranéen.

Les tendances actuelles et les perspectives pour l'énergie dans l'espace euro-méditerranéen situent les enjeux dans ce domaine pour les régions constitutives de cet ensemble géographique²².

Il s'agit pour les pays du Sud de soutenir une impérieuse croissance économique, par des approvisionnements énergétiques adaptés à leurs économies et aux besoins de populations en forte augmentation. Ceux des PSEM, dotés de ressources énergétiques, auront à décider de l'allocation de ces richesses entre l'objectif de financement d'un développement économique à moyen terme et celui d'une autonomie énergétique à très long terme.

Pour l'Europe, dont les réserves d'énergies fossiles déclinent et la dépendance énergétique croît, il s'agit de la fiabilité des approvisionnements et de l'accès aux ressources, dans un environnement mondial marqué par la concurrence vive, celle de nouvelles zones de consommation d'énergie, forte et en croissance.

Ces évolutions nécessiteront de nouvelles infrastructures de production, de transport et de transformation de l'énergie, notamment dans le secteur électricité, exigeantes en capitaux et en technologie. Elles sont donc porteuses de partenariat et peuvent s'inscrire dans l'objectif de construction, autour de la Méditerranée d'une zone de stabilité et de prospérité partagée.

Cette ambition est affichée par les pays participants à la conférence Euro-Med de Barcelone, qui

²¹ Cette fourchette de prix est celle communiquée par l'OPEP.

²² L'espace Euro-Méditerranéen dans le cadre de cette partie comprend les pays de l'Union Européenne et les PSEM, y compris la Libye.

ont décidé de réaliser cet objectif, par le recours au partenariat économique et financier et par l'instauration progressive d'une zone de libre échange. Cette progressivité nécessaire pour tenir compte des différences de développement, devra être mise à profit par les PSEM, pour mettre à niveau leurs économies et les préparer à supporter la libéralisation des échanges. Cette mise à niveau concerne la modernisation des structures économiques, l'adaptation et la modernisation de l'environnement institutionnel, le développement technologique, la promotion d'échanges Sud-Sud et Sud-Est, etc. De profondes mutations, sans lesquelles l'ouverture d'une zone de libre échange risquerait d'accentuer des déséquilibres, déjà inquiétants.

Comment se situe le rôle de l'énergie dans ces objectifs et quelles sont les influences du partenariat euro-méditerranéen sur le renforcement des relations énergétiques autour de la Méditerranée sont les questions auxquelles cette partie va proposer des réponses.

3 / 1 Les rapports Euro-Méditerranéens et la place de l'énergie.

3 / 1 / 1 La situation des relations énergétiques.

En 1995, l'UE a importé 9,567 mbj de pétrole²³ et de produits pétroliers, plus que les États-Unis ou le Japon. La consommation est légèrement supérieure à 15 mbj, soit un taux de dépendance de 62,5 %. Deux mbj environ (21 %) proviennent d'Afrique du Nord, et environ 3,5 mbj (36,5 %) du Moyen-Orient. Le taux de dépendance à l'égard du pétrole méditerranéen, essentiellement algérien et libyen, est de moins de 15 % de la consommation totale (23 % à l'égard du Moyen-Orient).

Les producteurs méditerranéens de pétrole en 1995

	Production			Réserves		
	mbj	MT	% mondial	Ma b	MaT	% mondial
Algérie	1,325	56,8	1,8 %	9.2	1,2	0,9%
Libye	1,415	67.9	2,1 %	29,5	3,9	2,9 %
Égypte	920	46,0	1,4 %	3,9	0,5	0,4 %
Syrie	610	31,7	1,0%	2,5	0,4	0,2 %
Tunisie	90	4,3	0,1 %	0,4	0,1	n. s.
Total	3,360	176,7	6,4 %	45,5	6,1	4,5 %

²³ Données destinées à fournir des ordres de grandeur, et donc parfois arrondies. Les sources sont BP Statistical Review of World Energy (1995), et OME. 1 mbj = représente une production de 50 millions de tonnes de pétrole par an. 1 milliard de m³ = 1,1 millions de Tep.

Les exportations totales dépassent légèrement 2,7 mbj, dont 75 % de brut et 25 % de produits pétroliers. L'Union européenne absorbe ainsi les trois quarts des exportations de pétrole et de produits pétroliers d'Afrique du Nord (elle importe 3,6 mbj du Golfe).

La géographie et l'économie du gaz sont sensiblement différentes de celles du pétrole. Du fait des contraintes de transport, le critère de localisation des sources est plus important. Par ailleurs, toutes les prévisions envisagent un accroissement de la part du gaz dans la demande énergétique mondiale d'ici 2010. La pénétration du gaz a été lente en Europe. En 1970, le gaz naturel ne représentait que 7 % du bilan énergétique global, production et consommation étant en quasi-équilibre. En 1994, la pénétration du gaz était toujours de 7 %, mais le gaz dans le bilan énergétique devrait représenter 60 % de la demande additionnelle dans les quinze prochaines années²⁴. Un vaste réseau européen de gazoducs permet les interconnexions sur l'ensemble du territoire de l'Union européenne. En 1994, grâce à la Grande-Bretagne et aux Pays-Bas, l'UE a produit 157 mtep correspondant à 8 % de la production mondiale. Le taux de couverture de la demande y atteint 61 %. L'Espagne et la France sont très dépendantes des importations de gaz. Les réserves dans l'Union européenne sont estimées à un peu plus de 15 ans de production. La Russie fournit plus de la moitié des 100 mtep importés, la Norvège et l'Algérie exportant chacune 23 mtep. Les réserves de la Norvège représentent plus de 40 ans de production, et celles de l'ex-URSS plus de 80 ans.

En 1995, l'Algérie a produit 54,5 mtep de gaz (près de 3 % de la production mondiale), la Libye 5,6 mtep et l'Égypte 9,5. Une partie des exportations algériennes (28 Ma de m³) est transportée sous forme de gaz naturel liquéfié (GNL) par méthaniers (18,3 Ma de m³, dont 2 vers la Turquie), et le reste par gazoduc vers l'Italie via la Tunisie et depuis 1996, vers l'Espagne via le Maroc. Les exportations libyennes, vers l'Italie, sont très limitées. Les réserves algériennes de gaz sont à peu près égales à celles de la mer du Nord (près de 3 % des réserves mondiales). Elles se sont accrues de 20 % en 5 ans. Celles de la Libye sont assez faibles, des découvertes récentes ont sensiblement augmenté les réserves égyptiennes qui restent cependant limitées.

Le Moyen-Orient moins bien pourvu en gaz qu'en pétrole, détient le tiers des réserves mondiales. Selon l'Institut Français du Pétrole²⁵, les approvisionnements de l'Europe par gazoducs seront suffisants d'ici 2010, offrant peu de perspectives pour des importations massives de GNL. Le coût actuel du transport du GNL du Moyen-Orient a pour résultat un prix

²⁴Lire Bouhafs, A; "L'énergie et le partenariat euro-méditerranéen", Revue de l'énergie, n° 489, Juil-Août 1997, p.449-460.

²⁵ Lire Appert, O ; « Les faits porteurs d'avenir », Profils, IFP, 1996.

en Europe trop élevé.

3 / 1 / 2 Les perspectives de renforcement.

Les perspectives de renforcement des relations énergétiques Nord-Sud, en matière de pétrole, sont relativement modestes, même en cas d'accroissement des réserves. Le marché du pétrole est mondial, la production et les exportations des producteurs d'Afrique du Nord dépendront de leur capacité à valoriser leur position géographique et à attirer les investissements des compagnies en leur offrant des conditions qu'elles jugeront favorables en termes comparatifs. En tout état de cause, l'Afrique du Nord ne pourra fournir qu'une faible part des besoins futurs de l'Europe.

En matière de gaz, les projets sont multiples, réalistes à court terme et visionnaires à long terme²⁶. La demande de gaz dans l'UE devrait augmenter de 3 % par an d'ici 2020, en particulier du fait de son utilisation croissante pour la production d'électricité dans les centrales à cycle combiné, et la consommation du Sud devrait faire un bond considérable. Selon l'Observatoire méditerranéen de l'Énergie (OME)²⁷, « le gaz naturel est en train de changer le paysage énergétique méditerranéen », d'importantes réserves restent à découvrir et des investissements considérables seront nécessaires, mais on reste ici dans la logique des rapports traditionnels États - entreprises nationales - firmes pétrolières. En revanche, on aborde une autre logique avec une approche régionale des réseaux de transport. La création et l'extension de « liens fixes » représentent un puissant stimulant au développement de coopérations mais des relations de confiance sont un préalable indispensable à l'acceptation des aléas politico-économiques d'une interdépendance entre voisins rivaux. Dans ce sens, le partenariat euro-méditerranéen peut fortement contribuer à l'établissement d'un climat favorable et à sa pérennité. Une première catégorie de liens fixes concerne les transports par gazoducs entre le Sud et le Nord. Le Transmed Algérie-Tunisie-Sicile-Italie continentale achevé en 1983, permet l'acheminement de 25 Ma de m³/an. Le gazoduc Maghreb - Europe (GME) relie l'Algérie à l'Espagne à travers le Maroc et le détroit de Gibraltar depuis novembre 1996. La capacité initiale de 10 Ma de m³/an à destination de l'Espagne et du Portugal devrait être doublée. La Banque européenne d'Investissement a participé au financement des deux projets. Un troisième lien fixe est à l'étude entre la Libye et l'Italie. On évoque la possibilité d'un gazoduc Turquie-Europe occidentale, pour transporter du gaz provenant d'Iran, du Golfe et du Sud de l'ex-URSS par des réseaux qui restent à concevoir, financer et construire. La multiplication des liens fixes concerne aussi

²⁶ Lire Viviès, P ; « Le gaz du Moyen-Orient : source d'approvisionnement de l'Europe », PGA, 1996.

²⁷ OME, « La production et les échanges de pétrole, de gaz naturel et d'électricité : situation actuelle et perspectives dans les PSEM et les pays du Golfe », 1994.

l'extension des réseaux de transport du gaz entre les pays membres de l'UE, en particulier en Espagne et au Portugal. D'après les analyses de la Commission européenne²⁸, le renforcement du réseau trans-européen de gaz et l'accroissement des capacités des installations de stockage pour constituer un système intégré sont essentiels pour améliorer la sécurité d'approvisionnement de l'Union européenne.

Des perspectives de réseaux fixes dans les pays du Sud concernent surtout le Maroc, pour répandre l'utilisation du gaz fourni par le gazoduc Maghreb-Europe, et des réseaux de collecte en Algérie pour accroître les capacités d'exportation. Les projets de liaisons entre pays du Sud (en dehors des canalisations trans-méditerranéennes), impliquant surtout la Méditerranée orientale, ont pris quelque consistance avec la mise en route du processus de paix. Un grand projet touche directement la coopération Sud-Sud en Méditerranée orientale. Sa réalisation est subordonnée aux aléas du processus de paix²⁹, mais un soutien technique et financier fort de l'Union européenne dans un cadre partenarial pourra seul lui donner une certaine crédibilité. Il s'agit du projet Levante, présenté par l'Ente Nazionale Idrocarburi (ENI). L'objectif est la construction d'une ligne fixe permettant de conduire le gaz égyptien à Iskanderun (Turquie), en joignant par le « gazoduc de la paix », déjà programmé, Port Saïd à Haïfa, puis Haïfa à Iskanderun. Les coûts pour la section Port Saïd-Haïfa sont estimés à 500 millions de dollars pour la partie égyptienne et 800 millions de dollars pour la partie israélienne, avec des branchements pour les Territoires palestiniens et la Jordanie. Dans l'esprit de ses promoteurs (l'ENI), l'intérêt de cette canalisation dépasserait la seule fourniture de gaz à des pays à faibles ressources énergétiques, elle apporterait une contribution majeure à l'accroissement des relations commerciales entre pays du Proche-Orient et à leur intégration économique. En outre, elle aiderait à la construction d'un très vaste réseau de canalisations gazières dans la région qui s'étend de l'Asie centrale et la Caspienne à la Méditerranée. L'appui de l'Union européenne à ses partenaires ne serait certainement pas superflu pour conférer quelques chances de succès à ce type de projet qui concerne l'avenir à long terme de l'approvisionnement en gaz de l'Europe.

²⁸ DG XVII, Commission, « Energy in Europe, Special Feature EC Gas Supply and Prospects », décembre 1995, p.31-32.

²⁹ Le lien entre le partenariat Euro-Méditerranéen et le processus de paix au Proche-Orient a été mis en lumière par de nombreux auteurs. Ainsi, JF Daguzan a relevé que chaque blocage du processus israélo-palestinien a entraîné un blocage du processus Euro-Méd. Cela a été le cas à Malte en 1997 puis à Palerme en 1998, sans que le processus ait été annulé. L'arrivée du premier ministre Barak a permis une éclaircie en 1999 à Stuttgart où a été abordée la construction d'une instance de discussion. Malgré un gros travail sur la rédaction de la Charte Euro-Méd, les problèmes rencontrés en Palestine ont fait échouer la réunion de Marseille en 2000. Néanmoins, le processus a survécu, notamment grâce à l'effort financier des européens.

Les chaînes de transport de GNL exigent, elles aussi, des investissements coûteux dans les usines de liquéfaction au départ (il en existe trois en Algérie et une en Libye), dans les terminaux de re gazéification dans les ports d'arrivée (six dans les pays méditerranéens) et dans les navires méthaniers. De nouvelles usines de re gazéification sont en projet ou en cours de réalisation en Turquie, en Grèce et en Italie. La progression de la demande et des échanges de gaz naturel exigera d'importants investissements supplémentaires dans les chaînes GNL, dont la mise en place serait facilitée par une stabilité économique et politique mieux assurée.

La production d'électricité et l'interconnexion des réseaux électriques à l'intérieur des sous-ensembles régionaux de la Méditerranée et même entre Nord et Sud suscitent des réflexions et des projets tout aussi ambitieux et coûteux que les échanges de gaz. Les deux questions sont d'ailleurs liées puisque pour transporter l'énergie, on peut fréquemment avoir le choix entre le faire par des lignes électriques à haute tension, ou par des gazoducs. L'option est d'autant plus ouverte qu'il faut satisfaire une demande rapidement croissante d'électricité au Sud. Au Nord de la Méditerranée, les pays riverains sont interconnectés de l'Espagne à la Grèce, et l'extension de la liaison à la Turquie est envisagée. Au Sud, les Etats du Maghreb sont reliés, mais la connexion Tunisie-Libye n'est pas effective. En Méditerranée orientale, il existe une liaison entre le Liban, la Syrie, la Jordanie et la Turquie. Même si de très nombreux projets sont à l'étude ou en voie de réalisation, nous ne développerons pas plus avant le problème de l'électricité.

3 / 2 Complémentarité et proximité : des raisons suffisantes pour un partenariat économique ?

Deux grandes catégories de considérations sous-tendent les propositions relatives au rôle déterminant de l'énergie dans le partenariat à construire : celles qui relèvent de l'argument de complémentarité et celles qui utilisent le critère de proximité.

3 / 2 / 1 L'argument de complémentarité.

L'UE doit importer plus de moitié de sa consommation de pétrole, elle ne peut dédaigner les capacités d'exportation de l'Algérie et de la Libye (l'Egypte et la Syrie n'ont qu'un faible excédent). Pour le gaz, la complémentarité est plus évidente encore, compte tenu de l'existence de liens fixes et de la possibilité d'en créer de nouveaux. L'accroissement prévu de la part du gaz

dans le bilan énergétique de l'UE, le maillage d'un vaste réseau de gazoducs sur l'ensemble du territoire des quinze, le caractère impératif pour l'Algérie d'obtenir des ressources par des ventes de gaz accrues, plaident en faveur d'une interdépendance entre consommateurs européens et détenteurs de réserves du Sud.

La question en fait est de savoir dans quelle mesure la complémentarité peut être à la fois cause et conséquence de relations spéciales, donnant un contenu particulier à la dimension régionale, et remettant partiellement en cause les critères du marché mondial. Il paraît exclu, dans l'économie mondiale actuelle de pratiquer, au nom de relations particulières, des prix préférentiels, «dirigés», exprimant une volonté politique. Les prix ne peuvent qu'être déterminés par la concurrence sur les marchés énergétiques (ce qui n'implique pas que cette concurrence soit « parfaite », et les prix le résultat de la libre confrontation d'une demande et surtout d'une offre non contrôlées), et encadrés par les substitutions entre fournisseurs et entre sources d'énergie. S'il existe des zones régionales de prix, pour le gaz par exemple, elles doivent leur existence à des facteurs techniques et géographiques, et non à des démarches volontaristes. On peut considérer que sur le marché mondial pétrolier, la complémentarité est globale³⁰ : elle existe entre tous les partenaires et se traduit par des décisions économiques d'achat et de vente en fonction des intérêts des divers opérateurs participant au marché. Prise strictement, la complémentarité entre le nord et le sud de la Méditerranée justifie difficilement des investissements pétroliers importants, alors que le coût du baril trouvé ou produit est beaucoup plus élevé en Afrique du Nord que dans la Péninsule arabique. Par ailleurs, le pétrole brut, les produits pétroliers et le gaz d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient entrent en franchise de droits dans l'UE ; la suppression de tels droits ne peut donc faire l'objet de négociations au titre de relations particulières.

Même dans le cas du gaz, pour lequel la lourdeur des installations de transport crée de fortes interdépendances entre vendeurs et acheteurs, l'argument de complémentarité n'implique pas nécessairement des perspectives partenariales (au sens institutionnel d'établissement de relations particulières exorbitantes des relations économiques et commerciales banalisées). Du fait du poids des investissements, la plus grande partie des échanges est certes effectuée sous contrats de longue durée, mais ceux-ci peuvent très bien reposer sur des bases exclusivement commerciales. Par ailleurs, on observe depuis quelques années le développement d'un marché

³⁰ « The world oil market like the world ocean is one great pool », selon la formule d'Adelman « oil fallacies », in Foreign policy, n°82, spring 1991, p. 3-16.

spot du gaz, qui reste encore embryonnaire, (2,03 Md de m³ en 1994) mais est en croissance rapide (augmentation de 20% en 1994). Son expansion éventuelle pourrait augmenter la liberté de choix des acheteurs, et réduire de ce fait l'intérêt présenté par des relations contractuelles de long terme insérées dans un dispositif plus large et ayant un certain contenu politique de partenariat.

3 / 2 / 2 Le critère de proximité.

La proximité constitue une deuxième perspective souvent évoquée pour conforter l'hypothèse d'un rôle majeur de l'énergie dans le partenariat euro-méditerranéen³¹. Elle s'entend d'abord au sens géographique du terme, et sa signification économique est alors étroitement déterminée par les cours et les contraintes techniques du transport. Pour le pétrole et les produits pétroliers, les coûts de transport sont relativement réduits, et la distance n'a donc qu'une faible influence dans la détermination du coût final. Entre les fournisseurs d'Afrique du Nord et ceux du Golfe, en particulier s'ils ont un accès accru à des terminaux en Méditerranée à l'issue du processus de paix, la proximité géographique n'est pas un facteur significativement discriminant en faveur des premiers. La situation est différente pour le gaz, en particulier lorsque la proximité se traduit par une possibilité de continuité territoriale sous forme de liens fixes, c'est-à-dire de gazoducs. Le gaz algérien et le gaz libyen bénéficient à cet égard d'un avantage certain sur le gaz du Golfe (Qatar étant pour le moment le plus gros fournisseur potentiel), ou celui du Nigeria et du Venezuela. La proximité sous forme de continuité géographique est évidemment essentielle pour permettre les interconnexions électriques entre Nord et Sud en Méditerranée occidentale. La mise en évidence des facilités physiques conférées par les faibles distances de transport ne peut cependant constituer un argument en faveur d'une coopération institutionnalisée : elle peut au contraire conduire à renforcer la logique purement économique d'échanges qui n'ont nul besoin de s'appuyer sur un partenariat.

La proximité a une véritable signification dans un processus de régionalisation, moins par ses effets sur les coûts (diminution de coûts de transport par rapport à des achats extérieurs à la région), que par la mise en œuvre de multiples effets sociaux de coordination et de mise en relations³². Ainsi, la notion de « confiance » récemment réintroduite dans l'analyse des

³¹ Les travaux sont très nombreux. Parmi les contributions, voir Abdelmaïki L et Courlet C., « Les nouvelles logiques du développement », Paris, l'Harmattan, 1996 ; Rallet A. et Torre A., « Economie Industrielle et Economie Spatiale », Economica, 1996 ; Savy M. et Veltr P., « Economie globale et invention du local », Paris, Datar et éditions de l'Aube, 1995.

³² Lire Veltz, P., « A quoi sert la proximité dans l'économie? », Paris, Datar et ed. de l'Aube, 1995.

comportements économiques comme une composante non quantifiable de l'efficacité des marchés renvoie dans une large mesure à cette perception de la proximité génératrice de relations plus aisées et plus fiables que celles établies entre inconnus sur des bases contractuelles abstraites.

On peut également inverser les perspectives et considérer que dans la réalité méditerranéenne d'aujourd'hui, la proximité est souvent porteuse de défiance, voire d'hostilité, ou même de conflits ouverts, bien davantage que de coopération entre voisins attachés à des réalisations d'intérêt commun. La vision sécuritaire des rapports avec le Sud est dominante au Nord et constitue la raison première de son souci de contribuer à la réduction des déséquilibres économiques et sociaux. Au Sud, les divergences et les conflits l'emportent de loin sur les coopérations, et, par exemple, le premier acquis d'un processus de paix au Proche-Orient ne serait pas la mise en œuvre de projets communs, mais le simple établissement de relations «normales» entre pays voisins, ceci ne concernant pas seulement les rapports entre Israël et les Etats arabes, mais les rapports entre Etats arabes. Faire suffisamment confiance aux pays voisins pour accepter que l'approvisionnement en eau ou l'évacuation du gaz ou du pétrole puisse dépendre du transit sur leur territoire, et donc de leur arbitraire face au respect des engagements pris est encore impensable dans la quasi-totalité des pays du Moyen Orient, et relève du pari optimiste au Maghreb dans le meilleur des cas.

3 / 3 Les conditions d'un partenariat.

Compte tenu de cet ensemble de considérations qui limitent les perspectives de voir l'énergie constituer une des principales lignes de force du partenariat, mais lui laissent néanmoins un rôle important, deux questions paraissent déterminantes pour définir les conditions de mise en œuvre d'un partenariat institutionnalisé.

Dans quelle mesure peut-il exister un intérêt commun européen pour les relations avec le Sud alors que seuls les riverains européens de la Méditerranée semblent directement concernés par les perspectives politiques qui donnent leur signification au partenariat, et par l'intensification des échanges énergétiques, de gaz en particulier ? En d'autres termes, les membres de l'UE riverains ont-ils une influence suffisante pour donner consistance à l'ouverture au Sud, alors que le poids des pays membres du Nord s'accroît et que l'enjeu de l'adhésion de la Pologne, de la Tchéquie ou de la Hongrie paraît beaucoup plus déterminant que celui de l'avenir des PSEM ?

A supposer que la réponse à la première question soit positive et que soit trouvé un compromis,

quelle est la capacité à mettre en œuvre une politique énergétique impliquant des relations spécifiques avec le Sud alors que, entre le marché et les prérogatives des États membres, les instruments dont elle dispose à cet effet sont des plus limités

L'UE n'envisage pas en principe d'interventions directes, et l'insistance mise à recommander l'extension de la charte européenne aux rapports énergétiques montre bien les limites de la contribution possible : favoriser la stabilité politique et la croissance économique en aidant à réduire les déséquilibres par l'octroi de concours financiers ; renforcer le cadre juridico-institutionnel et les mécanismes de marché pour encourager les investissements ; de manière plus générale, susciter un climat favorable à l'intensification des échanges, au dialogue et à la coopération entre les partenaires du marché énergétique avec les PSEM, y compris entre les pays du Sud. Il s'agit en quelque sorte de favoriser l'émergence de conditions favorables à la réalisation d'un marché régional dont la réalité dépendra des convergences d'intérêt des États et surtout des firmes concernées. C'est sans doute dans les impulsions qu'ils donneront aux échanges avec les PSEM, et dans les possibilités de coopération que de tels échanges accrus susciteront, que les accords entre l'UE et chacun des pays partenaires pour des réductions de la protection et une plus grande liberté de commerce exerceront leur influence majeure, mais ce sera de façon indirecte.

La vision d'une grande politique énergétique régionale européenne poursuivant des objectifs communs à ses membres afin d'occuper une place spécifique sur le marché mondial des hydrocarbures semble tout à fait hors des propos de l'UE. Selon Michel Chatelus³³, « jamais n'a été exprimé de la part de la Commission dans la présentation de ses objectifs énergétiques un quelconque souhait de mettre en place une approche particulière susceptible de remettre en cause l'ordre du marché et l'influence structurelle déterminante des États-Unis, de certains de leurs alliés protégés et des firmes d'origine américaine sur ce marché. On ne peut pas déceler un grand dessein énergétique au service duquel l'UE ferait jouer une diplomatie économique active au service des firmes européennes et de leurs partenaires des PSEM. L'effacement politique de l'UE au Moyen-Orient, son suivisme des États-Unis dans le conflit avec l'Irak, dans les relations avec la Libye et l'Iran, malgré quelques mouvements d'humeur épisodiques, semblent exclure toute velléité de contestation de l'emprise des États-Unis sur le marché pétrolier ».

³³ Lire Chatelus, M, Op. Cit. (voir note 8).

Conclusion de la troisième partie.

Les relations énergétiques entre le Nord et le Sud de la Méditerranée tireront avantage de la mise en place d'un partenariat euro-méditerranéen et contribueront à le renforcer, mais pour l'essentiel elles peuvent se développer sans lui. Une certaine tendance à la régionalisation existe, pour le gaz et l'électricité, mais elle relève d'une logique technique, géographique et économique, et non d'un volontarisme politique. Elle se renforcera dans la mesure où elle correspond aux forces du marché. L'UE peut et doit jouer dans les relations énergétiques euro-méditerranéennes un rôle de catalyseur pour des projets d'intérêt commun, d'incitateur aux coopérations et aux rapprochements, de modérateur des oppositions et des conflits, de réducteur de risques, et de financeur. Dans la situation présente de la politique et de l'économie mondiale, la finalité partenariale dans le secteur énergétique restera cependant subordonnée à ses justifications politiques, techniques, économiques et commerciales.

Partie IV : Vers une coopération menacée.

Si les lois du marché prennent une importance croissante dans la sécurité énergétique mondiale, le rôle des états demeure, même s'il évolue. L'évaluation prospective de cette interaction est délicate. L'appréciation de la sécurité énergétique passe par une approche économique de la scène énergétique (confrontation offre/demande), qui fournit les données interprétables par l'analyse géopolitique.

La démarche économique prospective est elle-même un exercice peu aisé. Le système économique mondial est fragile, et la crise asiatique a bien montré l'impact d'une crise financière mal gérée sur la croissance régionale, voire mondiale. Cette incertitude doit rester sous-jacente à l'ensemble des analyses qui vont être proposées.

Les projections utilisées³⁴ proviennent de l'IFRI, et sont issues du modèle POLES³⁵ développé par l'IEPE pour le compte de la Commission Européenne. L'horizon retenu est 2030.

³⁴ Les sources d'études prospectives sont nombreuses, utilisent des hypothèses sensiblement différentes, mais les principales conclusions sont assez proches. Par souci de cohérence du modèle retenu, nous n'avons utilisé qu'une seule source, celle de l'IFRI. Peu d'autres références seront donc citées dans ce chapitre. Citons pour mémoire l'étude effectuée par le Department Of Energy américain en 1997. Le lecteur se référera à la bibliographie pour approfondir la diversité de la prospective énergétique.

³⁵ Lire Patrick Criqui et Pierre Noël, Op. Cit. (voir note 2), annexes. La description détaillée du modèle POLES serait trop longue, aussi nous ne définissons ici que quelques hypothèses principales. Le lecteur se référera pour plus de détails à l'ouvrage de P. Criqui. L'évolution de la demande mondiale d'énergie dépend directement de deux variables exogènes, la démographie et la croissance économique. En effet, la consommation d'énergie est fortement corrélée avec le PIB par habitant : le bien-être est « énergivore ». Le modèle utilise donc les projections démographiques et économiques retenues pour la période considérée. Dans le modèle POLES, l'évolution des

Nous mettrons ainsi en évidence dans un premier temps l'intensification des échanges énergétiques mondiaux et le phénomène de concentration relative de l'offre pétrolière sur le Moyen-Orient. Puis nous nous pencherons sur le cas du pétrole, qui soulève sans doute les principaux enjeux géopolitiques sur la période considérée. Le risque ne viendra pas de la dépendance de la France ou de l'Europe vis-à-vis de tel ou tel fournisseur, mais de la concentration de l'offre et des exportations pétrolières mondiales. Enfin, nous aborderons le problème environnemental, dont l'influence est difficilement mesurable mais incontournable à moyen terme.

4 / 1 Perspectives énergétiques : croissance de la demande et concentration de l'offre.

4 / 1 / 1 Prévisions du modèle sur la demande d'énergie.

L'évolution des sources d'énergie.

La projection indique que si la consommation mondiale d'énergie primaire pourrait augmenter à un rythme de 2,2 % par an au cours des trois prochaines décennies, d'importants changements se produiraient dans la composition de l'offre. La part du pétrole passerait de 38 à 34% du bilan énergétique mondial, en raison notamment de fortes hausses de prix à partir de 2010. ceci bénéficierait essentiellement au gaz naturel, qui passerait de 19 à 24 %, ainsi qu'au charbon. Quant aux énergies non fossiles, la part du nucléaire dans l'offre mondiale d'énergie décroîtrait légèrement sur la période, passant de 6 à 5 %, alors que la croissance régulière de l'hydroélectricité et le décollage des «nouvelles énergies renouvelables» (solaire, éolien, biomasse) seraient compensés par le déclin de la biomasse traditionnelle. Au total, la part des énergies renouvelables pourrait décroître légèrement, de 12,7 à 11,2%.

La montée des prix.

Les changements de prix obtenus dans la projection sont à mettre en perspective avec les évolutions des deux dernières années. Le prix mondial du pétrole (18 dollars en 1995) passerait

intensités énergétiques (quantité d'énergie incorporée dans une unité de PIB) dépend des changements structurels de l'économie, ainsi que de progrès technologiques autonomes. Mais elles sont également fortement influencées par les effets-prix. Le mécanisme de prix intégré dans le modèle prend en compte l'équilibre de l'offre et de la demande pour le pétrole, le gaz naturel et le charbon. De manière générale, le prix du pétrole joue le rôle de prix directeur de l'énergie : les prix des autres énergies sont plus ou moins directement corrélées avec lui.

à 27 dollars en 2010, et 36 dollars en 2030. Les prix du gaz naturel, simulés pour trois principaux marchés régionaux (Amérique du Nord, Europe, Japon), connaissent également des hausses significatives après 2000. Ces augmentations de prix sont dues à la forte augmentation de la demande totale ; en contrepartie, elles contribuent considérablement à limiter cette dernière: à prix stables, la croissance de la demande énergétique serait beaucoup plus importante.

L'intensité énergétique.

Elle décroît au niveau mondial de manière significative à des taux de l'ordre de 1,5 % par an, en partie en raison des fortes réductions de l'intensité énergétique dans les pays en transition.

La croissance du prix du pétrole, de plus de 50 % entre 2000 et 2020, est une incitation supplémentaire à la réduction des intensités énergétiques dans les pays industrialisés, mais aussi dans les régions en développement. Au total sur cette période, elles diminuent au rythme d'environ 1 % par an.

Les disparités régionales de la demande énergétique.

Sur la période retenue, une évolution majeure va se produire dans la structure régionale de la consommation d'énergie. Alors que les pays de l'OCDE représentent aujourd'hui près de la moitié de la consommation d'énergie, leur part serait réduite à moins d'un tiers en 2030. Inversement, les pays en développement, qui représentent aujourd'hui un tiers du total, «pèseront» 60 % de la consommation mondiale d'énergie en 2030.

La croissance de la demande d'énergie sera faible dans l'OCDE, avec des taux inférieurs à 2 % par an au début de la période de projection, et inférieurs à 1 % par an à la fin. La reprise économique dans les pays en transition induit également une reprise de la demande d'énergie, compensée en grande partie par les progrès continus dans l'amélioration de l'intensité énergétique. Inversement, les régions en développement connaissent des taux de croissance de la consommation d'énergie très importants, compris entre + 3 et + 5 % par an.

La consommation de la Chine pourrait dépasser celle de l'Europe de l'Ouest en 2010 et celle de l'Amérique du Nord en 2020. En 2030, quatre régions représenteront chacune une consommation comprise entre 1,2 et 1,7 Gtep - niveau actuel de l'Europe de l'Ouest - : l'ex-URSS, l'Amérique latine, l'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Est.

Ces changements modifient considérablement le paysage énergétique mondial et font apparaître sous un nouveau jour des problèmes tels que la sécurité énergétique, les besoins de financement, le développement et la diffusion des nouvelles technologies, les politiques de lutte contre le

changement climatique... Il constitue donc un des enseignements majeurs de cette prospective énergétique.

4 / 1 / 2 Les prévisions sur l'offre énergétique et les interactions mondiales.

La domination des énergies fossiles aura tendance à se renforcer dans le bilan énergétique mondial en 2030. Le pétrole sera toujours la forme d'énergie primaire dominante au niveau mondial, avec environ un tiers de l'offre totale en 2030 ; le charbon et le gaz représenteront chacun un quart du total ; le nucléaire, l'hydroélectrique et les renouvelables devraient constituer chacun environ 5 % de l'offre mondiale d'énergie en 2030.

Mais le principal changement va survenir dans la géographie de la production mondiale. En effet, l'offre totale d'énergie va presque doubler, la croissance de la production étant concentrée dans un nombre limité de régions, différentes selon les sources d'énergie. On devrait donc assister à un renforcement des échanges mondiaux d'énergies fossiles, d'intensité inégale selon les énergies.

Répartition de l'offre mondiale d'hydrocarbures.

Un double mouvement caractérise la production de pétrole. D'abord, d'augmentation de la part de la région Afrique du Nord/Moyen-Orient, surtout jusqu'en 2010. Ensuite, le décollage des pétroles non conventionnels de l'«hémisphère occidental» (Amériques du Nord et du Sud), entre 2010 et 2030. Parmi les autres régions, seule l'ex-URSS serait en mesure de conserver sa part de l'offre mondiale de pétrole, grâce au redécollage de la production en Russie et au développement de l'Asie centrale. Dans l'ensemble, c'est à un fort mouvement de concentration de l'offre pétrolière que l'on assiste sur la période considérée, pour les pétroles tant conventionnels que non conventionnels.

Le gaz naturel devrait connaître une évolution de sa production géographiquement plus diversifiée que le pétrole. Trois régions représenteraient chacune un quart de la production mondiale en 2030 : l'Amérique du Nord, l'ex-URSS, et la région Afrique du Nord - Moyen-Orient. Cependant, l'Europe de l'Ouest, l'Amérique latine et l'Asie du Sud-Est représenteront encore chacune entre 7 et 9 % du total. Il faut souligner qu'en terme de réserves de gaz, les prospectives laissent prévoir que d'importantes ressources restent à identifier.

De plus, les progrès technologiques dans l'exploration-production permettent, partout où les compagnies ont accès aux ressources pétrolières, d'obtenir des améliorations très importantes de

la productivité des champs³⁶.

Échanges énergétiques.

Les dynamiques respectives de la consommation et des profils de production par région entraînent logiquement un renforcement considérable des échanges internationaux d'énergie, qui augmenteraient à un rythme nettement supérieur à la production mondiale. L'interdépendance énergétique mondiale, déjà très élevée, va donc se renforcer de manière importante.

Pour le gaz naturel, l'interdépendance interrégionale augmente très nettement (de 7,8 à 22,4%). Les exportations interrégionales sont concentrées sur deux régions, l'ex-URSS et la région Afrique du Nord/Moyen-Orient, qui exportent environ 500 Mtep chacune. Le développement des échanges internationaux suppose la construction d'infrastructures très lourdes (gazoducs transcontinentaux, chaînes de gaz naturel liquéfié) : outre la mobilisation de capitaux, ces projets impliquent des conditions de stabilité et d'entente minimales entre les puissances concernées. Dans ce cadre, les échanges entre l'Europe et l'Afrique du Nord ont été largement analysés dans le chapitre III. C'est en Asie que cette question va se poser avec le plus d'acuité, comme en témoignent le projet de gazoduc Russie-Chine-Corée, et le protocole d'accord pour un gazoduc Asie centrale-Chine-Japon.

Pour le pétrole, le taux d'interdépendance, partant d'un niveau déjà élevé (38 %), croît fortement et rapidement pour atteindre 52,4 % en 2020. Ceci signifie qu'à cette date, plus de la moitié du pétrole consommé dans le monde fera l'objet d'échanges entre grandes régions du monde. Le taux diminue sur la fin de la période en raison du développement des pétroles non conventionnels, qui tendent à rendre autonome la région Amérique du Nord. Le volume du commerce pétrolier interrégional est considérable : 1 360 Mtep en 1995, 3 125 Mtep en 2030.

Deux tendances méritent d'être relevées. D'une part, la forte concentration des exportations pétrolières interrégionales sur la région Afrique du Nord/Moyen-Orient (en fait, essentiellement le Golfe Persique). D'autre part, la progressive émergence de l'Asie continentale (en fait, la Chine) comme première région importatrice mondiale.

Le pétrole est donc la seule énergie fossile dont les volumes de production atteints en 2030 impliquent un « changement de monde » par rapport à la période actuelle : le prix double ; les approvisionnements mondiaux entament un mouvement de forte concentration, après plusieurs décennies de diversification, dans un marché où la sécurité se pense d'emblée au niveau global, et non pas sur une base régionale comme pour le gaz ; enfin, l'entrée massive des pétroles non

³⁶ Lire Terzian, P, Op. Cit. (voir note 6).

conventionnels introduit une modification de la structure « physique » de l'offre pétrolière, et de sa structure géographique et politique avec la remontée de l'hémisphère ouest. Les projections pétrolières désignent cette énergie comme le principal enjeu des relations énergétiques internationales sur la période considérée.

4 / 2 L'offre pétrolière au cœur de la géopolitique mondiale.

L'un des principaux enjeux de la géopolitique de l'énergie sur la période considérée concerne la dynamique de l'offre pétrolière. Le marché pétrolier peut-il répondre à la demande anticipée? Si oui, avec quel pétrole, en provenance d'où et à quel coût? Le scénario de base issu du modèle POLES suggère une réponse cohérente à ces questions. On peut en résumer les principaux traits en quelques propositions: doublement de la production mondiale de pétrole entre 1995 et 2030 ; très forte augmentation de la production du golfe Persique et de sa part dans la production mondiale ; déclin de la production de pétrole conventionnel dans l'OCDE ; entrée massive des pétroles non conventionnels dans le bilan pétrolier à partir de 2020 ; corrélativement, augmentation continue du prix du pétrole à partir de 2010, qui dépasserait 35 dollars en 2030.

4 / 2 / 1 Dynamique géographique.

L'interdépendance pétrolière entre grandes régions du monde s'intensifie entre 1995 et 2030. Le nombre de régions exportatrices nettes passe de 5 en 1992 à 3 en 2020 (Afrique du Nord/Moyen-Orient, Amérique centrale et du Sud, ex-Union Soviétique). On retrouve quatre régions en 2030, l'Amérique du Nord devenant exportatrice grâce aux pétroles non conventionnels. Toutefois, les trois autres régions exportatrices totalisent la quasi-totalité des exportations nettes. La part de la région Afrique du Nord et Moyen Orient dans le total des exportations passe de 70 % en 1992 à 80 % en 2010, puis redescend à 73 et 68 % en 2020 et 2030. L'Amérique centrale et du Sud représente 19 % des exportations en 2030 et l'ex-URSS, 11 %. Le renforcement de l'interdépendance pétrolière se double donc d'un autre phénomène : la concentration croissante des exportations nettes sur trois régions qui en assurent à elles seules, à partir de 2010, la quasi-totalité. Le Moyen-Orient occupe une place à part avec 80 % des exportations nettes interrégionales en 2010.

A partir de 2020, l'entrée significative des pétroles non conventionnels dans le bilan mondial rééquilibre les flux au profit des Amériques ; en effet, les non-conventionnels mobilisés à l'horizon 2020-2030 sont concentrés au Canada (sables asphaltiques) et au Venezuela (huiles

extralourdes). Après 2020, une part croissante de l'augmentation de la demande mondiale sera donc comblée par du pétrole en provenance de l'«hémisphère occidental». On doit garder à l'esprit que la «contrepartie» à cette évolution est une augmentation sensible du prix du pétrole.

4 / 2 / 2 Conséquences géopolitiques.

Pour passer de l'analyse de la dynamique géographique de la production et des échanges à une véritable géopolitique du pétrole, il faut ajouter une interrogation supplémentaire: en quoi la géographie de l'offre est-elle importante du point de vue de la sécurité internationale? Quels transferts de pouvoir au sein du jeu pétrolier impliquent les évolutions géographiques identifiées? Trois points sont à étudier pour acquérir une image plus précise des implications géopolitiques de notre scénario pétrolier : le mode de fonctionnement du marché pétrolier et les modalités de formation du prix ; les conséquences en matière de sécurité d'une forte concentration des approvisionnements mondiaux sur le golfe Persique ; le problème du pouvoir de marché que cette concentration pourrait conférer à quelques États.

Un marché pétrolier globalisé.

Le marché pétrolier a tendance à relativiser l'importance de la provenance géographique des approvisionnements. En effet, le marché est techniquement unifié, ce qui signifie que les conditions sur un marché local (tensions, surplus...) tendent à se traduire par des mouvements de prix ressentis mondialement. Par exemple, un hiver rigoureux sur la côte est des États-Unis fera monter fortement les cours du fuel sur le marché local ; l'effet se diffuse ensuite au marché du brut local, puis de là aux cours mondiaux.

Ceci est d'abord lié à la faiblesse des coûts de transport du pétrole (moins de 1 dollar/baril, à peu près indépendamment de la distance) qui autorisent des réorientations rapides des flux en fonction de l'état des marchés. Cela tient aussi largement au mode de formation du prix sur des marchés de type boursiers où s'échangent instantanément des contrats « spot » (en temps réel) ou à terme (« futures »), les Bourses régionales (New York, Londres, Singapour) étant elles-mêmes reliées entre elles à la manière des places financières. Dans ce contexte, il peut sembler vain de chercher à échapper au marché, ou à se prémunir contre les crises, en recherchant des relations privilégiées avec certains fournisseurs. Une crise pétrolière se traduit par une forte augmentation des cours mondiaux, subie par tous les consommateurs ; tous les contrats étant indexés sur ces cours, une «relation spéciale» de nature politique n'y change rien. Plus que la provenance des approvisionnements, ce qui compte est le maintien d'une offre globale capable

de satisfaire la demande. Une rupture de cette adéquation ne serait pas compensée, au niveau national ou européen, par l'établissement de liens politiques privilégiés.

Concentration des approvisionnements et sécurité pétrolière internationale

Ce qui précède implique que la variable importante n'est pas la dépendance nationale, mais la dépendance du marché mondial vis-à-vis de tel fournisseur. S'il existe un « maillon faible » parmi les exportateurs, c'est toute la chaîne qui est exposée. Si le pays ou la zone sensible fournit une part importante de l'offre mondiale, le risque augmente en conséquence. De ce point de vue, la perspective d'une croissance de la concentration des exportations mondiales sur le Moyen-Orient peut être préoccupante.

Toutefois, la sensibilité du marché à une perturbation des conditions d'exportation au Moyen-Orient n'est guère différente selon que la part de cette région dans les exportations nettes interrégionales est de 60 ou de 80 %. Le rééquilibrage géographique de l'offre au profit de l'hémisphère ouest, notamment de l'Amérique du Nord, à partir de 2020, n'implique donc pas un déclin de l'importance de la stabilité politique au Moyen-Orient. Celle-ci restera un « bien public » crucial pour les États dont l'économie nationale est importatrice d'hydrocarbures.

La re-concentration de l'approvisionnement sur le Moyen-Orient s'envisage donc généralement en termes de risques. Une des conditions de la stabilité du Moyen-Orient semble bien être l'abondance de la rente pétrolière à se partager entre les États de la région. Dès que son volume diminue relativement, surviennent les ambitions d'hégémonie régionale comme le montrent les deux exemples historiques de la guerre Iran-Irak et de la guerre du Golfe. En outre, s'ajoute aujourd'hui un problème de stabilité interne : l'organisation sociale et politique des monarchies du Golfe (en particulier de l'Arabie Saoudite) repose sur une redistribution verticale de la rente, qui « irrigue » le corps social. Les périodes de restriction budgétaire - les années 90 le montrent - génèrent des tensions dans ce système, potentiellement déstabilisatrices pour les régimes en place.

Sous cet angle, la prévision d'une demande mondiale soutenue sur l'ensemble de la période considérée, se traduisant par un appel croissant au pétrole du Golfe, pourrait aussi être vue comme une bonne nouvelle pour la sécurité pétrolière internationale. Cela permettrait, dans un premier temps, une réintégration progressive du pétrole irakien sans imposer aux Saoudiens de réduire leur niveau de production ; dans un second temps, cela autoriserait une croissance des volumes exportés - et donc des revenus - pour l'ensemble des puissances de la région, dont les besoins financiers vont être augmentés par la construction, le développement et la diversification

des économies. Cette analyse suppose toutefois que cette croissance soutenue de l'appel au pétrole du Moyen-Orient ne se traduirait pas par le retour d'une forme de pouvoir de marché, exercé aux dépens des importateurs. C'est l'objet du point suivant.

Vers un pouvoir de marché concentré dans le Golfe ?

Deux éléments doivent être pris en compte. D'une part, l'augmentation de la part de marché du Golfe redonnerait-elle à ces États une capacité d'administration directe du prix mondial? D'autre part, dans quelle mesure pourraient-ils retirer de cette situation une rente de monopole?

La réponse à la première question est probablement négative. Le mode de formation du prix sur des marchés de type boursier rend très délicate toute entreprise de contrôle de la part des producteurs. Ceux d'entre eux qui ne produisent pas à pleine capacité (seule l'Arabie Saoudite est aujourd'hui volontairement dans cette situation) fixent de fait une fourchette, au sein de laquelle fluctuent les cours. Mais ce phénomène est très délicat à instrumentaliser : le comportement des marchés boursiers est extrêmement sensible à l'information ; la production et la diffusion de croyances, qui modèlent les anticipations, occupent une place centrale. On peut à la rigueur connaître la direction des mouvements de prix - l'annonce d'une réduction de la production entraîne une hausse des cours - ; mais ni l'ampleur ni la pérennité de ces mouvements ne sont maîtrisables. Plus les producteurs du Moyen-Orient domineront le marché, plus leur capacité de peser sur les prix sera forte ; mais les nouvelles institutions de marché rendent très difficile la transformation de cette capacité en pouvoir effectif d'administration directe du prix mondial du pétrole.

En revanche, l'augmentation de la rente de monopole n'est pas à exclure. Face à une forte demande pour leur pétrole, les producteurs du Golfe pourraient contrôler l'expansion de leurs capacités de production afin de tirer le prix à la hausse. Il y aurait bien ainsi, sans que cela implique de capacité à administrer directement le prix mondial, une forme de pouvoir de marché se traduisant par une rente de monopole.

Il faut immédiatement noter que ce pouvoir a la particularité d'être « autolimitant » : l'existence de prix élevés permet aux substituts du pétrole au Moyen-Orient (après 2015, essentiellement les pétroles non conventionnels) d'entrer plus vite - et plus massivement - sur le marché. Le pouvoir de marché s'use si l'on s'en sert.

L'analyse géopolitique effectuée est donc riche de nombreux éléments. La conclusion de cette

analyse sera pourtant effectuée ultérieurement . Tout d'abord parce qu'elle répond pour une grande partie aux questions générales posées par ce mémoire, et qu'elle se retrouvera donc en conclusion générale. Ensuite parce que nous proposons avant cette conclusion une réflexion sur un thème qui pourrait devenir une contrainte majeure de la géopolitique des hydrocarbures, la question environnementale.

4 / 3 La question environnementale.

Depuis maintenant une quinzaine d'années, les préoccupations d'ordre environnemental prennent de plus en plus de place dans les débats politiques et économiques. L'altération de l'ozone par les émissions de CFC (chlorofluocarbone), l'érosion de la biodiversité, la désertification et maintenant l'accentuation de l'effet de serre sont des illustrations des risques majeurs qui menacent notre planète.

Si l'effet de serre est un phénomène naturel, celui-ci est amplifié par les formes contemporaines des activités humaines. Principalement au nombre de quatre, les Gaz à Effets de Serre (GES) - le CO₂ (dioxyde de carbone, le CH₄ (méthane), le NO₂ (protoxyde d'azote) et les CFC - tendent à s'accumuler dans l'atmosphère si bien que l'on observe des augmentations très significatives des teneurs atmosphériques de ces GES depuis l'époque préindustrielle (+145% de CH₄, +15% de NO₂ et + 30% de CO₂). Pour le CO₂, on constate que l'augmentation observée ces 100 dernières années équivaut à celle observée au cours des 200 000 précédentes³⁷.

4 / 3 / 1 Un changement de climat préjudiciable à l'humanité.

Les constatations sur l'évolution de la teneur en GES dans l'atmosphère ont conduit en 1988 à la création d'un groupe d'expert intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), qui a publié en 1990 un rapport servant de base scientifique aux négociations du sommet de la terre de Rio.

Cet organisme conduisant désormais un processus d'expertise continue, conclut très nettement que l'accumulation des GES dans l'atmosphère tend à modifier le climat, et qu'en l'absence de mesures énergiques de maîtrise des émissions de GES, la température moyenne à la surface de la terre pourrait s'accroître de +2°C entre 1990 et 2100, ce qui représente une élévation d'environ 50 cm du niveau de la mer.

³⁷ Lire Godard, O; « Les instruments des politiques internationales de l'environnement ; la prévention du risque climatique et les mécanismes de permis négociables », La Documentation Française, 1998.

Ce changement climatique s'accompagnerait, selon le GIEC, d'une augmentation des fréquences des catastrophes naturelles d'origine climatique (sécheresse, inondation, tempête, cyclone...), d'une baisse de la biodiversité, de la diminution des glaciers et d'un affaiblissement du Golf Stream.

4 / 3 / 2 Le principe de précaution et la position des pays industrialisés.

Même si le fait que les émissions de GES tendent à perturber le climat est scientifiquement établi par les travaux du GIEC, il demeure néanmoins beaucoup d'incertitudes quant aux conséquences à moyen et long terme.

L'irréversibilité des dommages, l'inertie du processus considérant que le CO₂ demeure plus de 100 ans dans l'atmosphère avant d'être absorbé, l'évaluation très difficile des coûts des dommages liés aux changements climatiques sont autant d'éléments qui militent en faveur d'une action rapide des politiques internationales avec le principe de précaution, privilégiant ainsi des instruments simples, graduels, lisibles et si possible réversibles³⁸.

Même si les pays en voie de développement sont aujourd'hui et demeureront à l'avenir les principaux responsables de l'accroissement des émissions de GES (forte utilisation de charbon, énergie fossile la plus polluante pour l'effet de serre), les pays industrialisés ont toutefois une responsabilité historique particulière dans l'accumulation des GES dans l'atmosphère depuis la révolution industrielle.

Par ailleurs, ces pays émettent encore aujourd'hui plus des 2/3 des GES, avec une émission de CO₂ par habitant bien supérieure à celle des pays en voie de développement

Enfin, de la crédibilité de l'engagement des pays industrialisés dépend le ralliement des autres pays dans la lutte contre l'effet de serre.

4 / 3 / 3 Le problème de la réduction des émissions de CO₂.

Les émissions de CO₂ sont responsables pour 2/3 du changement climatique, et sont aujourd'hui en augmentation rapide à l'échelle mondiale. Or, le CO₂ est avant tout un gaz de combustion consécutif à nos besoins énergétiques. Le charbon est le plus grand producteur de CO₂. Puis vient le pétrole, alors que le gaz est quant à lui une énergie relativement propre. Les perspectives

³⁸ Lire Lepeltier, S ; « Maîtriser les émissions de GES : Quels instruments économiques ? », Rapport d'information au Sénat, 1998.

de développement de grands pays comme la Chine, essentiellement basées sur le charbon et le pétrole, ne peuvent que faire conclure aux limites des possibilités de limitation des émissions de CO₂ à moyen terme.

Parallèlement, l'élément majeur qui pousse les pays à prendre en compte le problème environnemental est la montée de la sensibilisation de l'opinion publique³⁹. Celle-ci a un impact direct sur les politiques suivies par les gouvernements. Or, cette sensibilisation progresse à un rythme important dans les pays industrialisés, et peut surtout connaître des vitesses de propagation très difficiles à prévoir. Ne peut-elle s'accélérer avec un développement économique des pays émergents qui s'accompagnerait d'un coût écologique exorbitant ?

En d'autres termes, l'aspect environnemental peut devenir un élément déterminant de la géopolitique énergétique à moyen terme sans qu'aucune prévision me permette de préciser la validité et la portée de cette hypothèse. Cette incertitude, qui soulève un problème à surveiller plus qu'une menace majeure, fait peser une hypothèque sur toutes les perspectives qui ont été développées.

Conclusion générale.

La problématique énergétique est complexe. Les enjeux en ont été largement développés, avant que ne soit détaillée la conflictualité qui, des chocs pétroliers à la guerre du Golfe, a conduit à la relative coopération autour du pouvoir du marché.

Alors, pétrole et gaz entre Europe et Méditerranée, conflit ou coopération ?

Avant tout, nous avons montré que la géopolitique du pétrole est différente de celle du gaz, même si nous reviendrons en final sur le lien offert par la possibilité de substitution entre ces deux hydrocarbures.

Le pétrole, tout d'abord, offre une véritable problématique mondiale, dans laquelle toute analyse régionaliste serait inadéquate. La place du pétrole au sein des enjeux énergétiques est, et restera

³⁹ Lire Godard, O ; « Droit à polluer : où est le virage ? », Le Monde, 27 janvier 2000.

pour plusieurs décennies, prépondérante. Elle connaîtra néanmoins d'importantes évolutions, de par la concentration de l'offre sur le Moyen-Orient qui représentera 80 % des exportations, et la montée de l'interdépendance mondiale corrélative. Cette situation ne donnera pas au Moyen-Orient un statut d'«intérêt public» plus important que celui qu'il connaît déjà par la part qu'il occupe dans les exportations mondiales. Simplement, la chute de production de la majorité des autres régions actuellement exportatrices focalisera la sécurité énergétique sur une région à la stabilité difficile. En revanche, le retour du Golfe au centre de la scène pétrolière octroierait aux producteurs de cette région une forme de pouvoir de marché, à travers une rente de monopole. Toutefois, l'organisation actuelle du marché et le mode de formation du prix laissent peu de place au retour d'un pouvoir d'administration directe.

Il convient pour terminer avec la scène pétrolière, de souligner trois points.

En premier lieu, la mise en perspective de la présence américaine dans le Golfe avec l'enjeu du contrôle futur de la principale source énergétique est éclairante sur la domination des Etats-Unis. La force de cet engagement se mesure aux efforts déployés en faveur du processus de paix israëlo-palestinien, et à la présence militaire en Arabie Saoudite.

En second lieu, l'appel croissant au pétrole du Golfe signifierait davantage de rente à se partager entre Etats de la région, donc moins d'incitation aux entreprises géopolitiques aventureuses et moins de risque de déstabilisation interne des régimes en place.

Enfin, force est de constater que l'Union Européenne en tant qu'entité politique n'a pas grande voie au chapitre au Moyen-Orient, si ce n'est pour participer au financement. L'UE, ou à défaut les grands pays de l'Union, aurait intérêt à devenir un interlocuteur d'un plus grand poids politique et économique (énergétique) dans la région, non seulement pour des raisons en relation avec son approvisionnement en pétrole et en gaz, mais aussi parce que les pays de la région appartiennent à sa marche méridionale.

Le gaz prendra une part croissante des échanges énergétiques, et ses réserves prouvées, actuellement équivalentes à celles du pétrole, possèdent un important potentiel d'accroissement. Là aussi, l'interdépendance mondiale va s'élever, mais avec deux différences majeures par rapport au pétrole : la spécificité du transport du gaz rend cette interdépendance plus régionale que mondiale ; il n'y a pas de quasi monopôle de l'offre car les réserves sont réparties sur plusieurs pôles.

Contrairement au pétrole, il y a là pour les deux rives de la Méditerranée un intérêt commun synonyme de possibilité majeure de coopération. Mais un tel rapprochement ne passe pas

nécessairement par un partenariat formalisé, et peut se limiter aux seules relations économiques de marché. L'opportunité existe donc pour l'Europe, mais elle ne pourra être saisie que si les différents pays s'accordent sur une politique énergétique commune qui semble encore éloignée.

Le véritable essor du gaz pourrait venir de son pouvoir de substitution au pétrole. Deux scénarios pourraient permettre une telle évolution dans les conditions géopolitiques actuelles.

Le premier est une déstabilisation du Moyen-Orient qui échapperait au contrôle américain. Cela pourrait se traduire par un embrasement spontané des foyers existants ou potentiels, au premier rang desquels se situe le conflit israëlo-palestinien. Cela pourrait également se produire si une crise économique mondiale faisait baisser la consommation pétrolière à un niveau n'offrant plus aux régimes du Golfe les revenus nécessaires au maintien de leur pouvoir.

Le second est la montée en puissance du problème environnemental. Quelques cataclysmes comme la tempête de fin 1999 en France, attribués avec plus ou moins de raison au problème de la couche d'ozone, pourraient retourner la toute puissante opinion publique des pays les plus développés. Le gaz, beaucoup moins producteur de CO₂, serait alors l'énergie de substitution idéale.

Dans ces deux scénarios, la dépendance énergétique de l'Europe se réorientera du Golfe vers une nouvelle diversification où l'Afrique du Nord aura une place privilégiée.

Peut-être l'Europe pourrait-elle préparer une telle coopération pour prévenir un conflit.

ANNEXES

Annexe 1

Réserves mondiales de pétrole.
(Milliards de barils de pétrole et pourcentage des réserves mondiales)

Arabie Saoudite ^{°*}	257	25,0 %
Irak ^{°*}	100	9,7 %
EAU ^{°*}	97	9,4%
Koweït ^{°*}	94	9,1 %
Iran*	92	8,9%
Mexique	65	3,3 %
Venezuela*	62	6,0%
Russie	57	5,5 %
États-Unis	25	2,4%
Chine	24	2,3 %
Libye ^{°*}	23	2,2%
Nigeria*	18	1,7 %
Soudan	11	1,1 %
Algérie ^{°*}	9	0,9%
Norvège	9	0,9%
Indonésie*	6	0,6 %
Inde	6	0,6 %
Égypte [°]	6	0,6 %
Canada	5	0,5 %
Oman	4	0,4%
Qatar ^{°*}	4	0,4%
Yémen	4	0,4%
Royaume-Uni	4	0,4 %
Malaisie	3	0,3 %
Brésil	3	0,3 %
Kazakhstan	3	0,3 %
Équateur	2	0,2%
Australie	2	0,2 %
Syrie [°]	2	0,2%
Tunisie [°]	2	0,2%
Angola	2	0,2 %
Colombie	2	0,2 %
Argentine	2	0,2 %
Gabon*	1	0,1 %
Brunei	1	0,1 %
Monde	1030	100%
[°] Pays de l'OPAEP	592	58 %
* Pays de l'OPEP	76	74%
Monde arabe	611	59 %
Moyen-Orient et Afrique du Nord	704	68%

Source : Lemarchand, P (sous la direction de) ; « Atlas géographique du Moyen-Orient et du monde arabe », éditions Complexe, 1994.

ANNEXES

Annexe 2

la capacité à l'exportation des pays producteurs de pétrole.

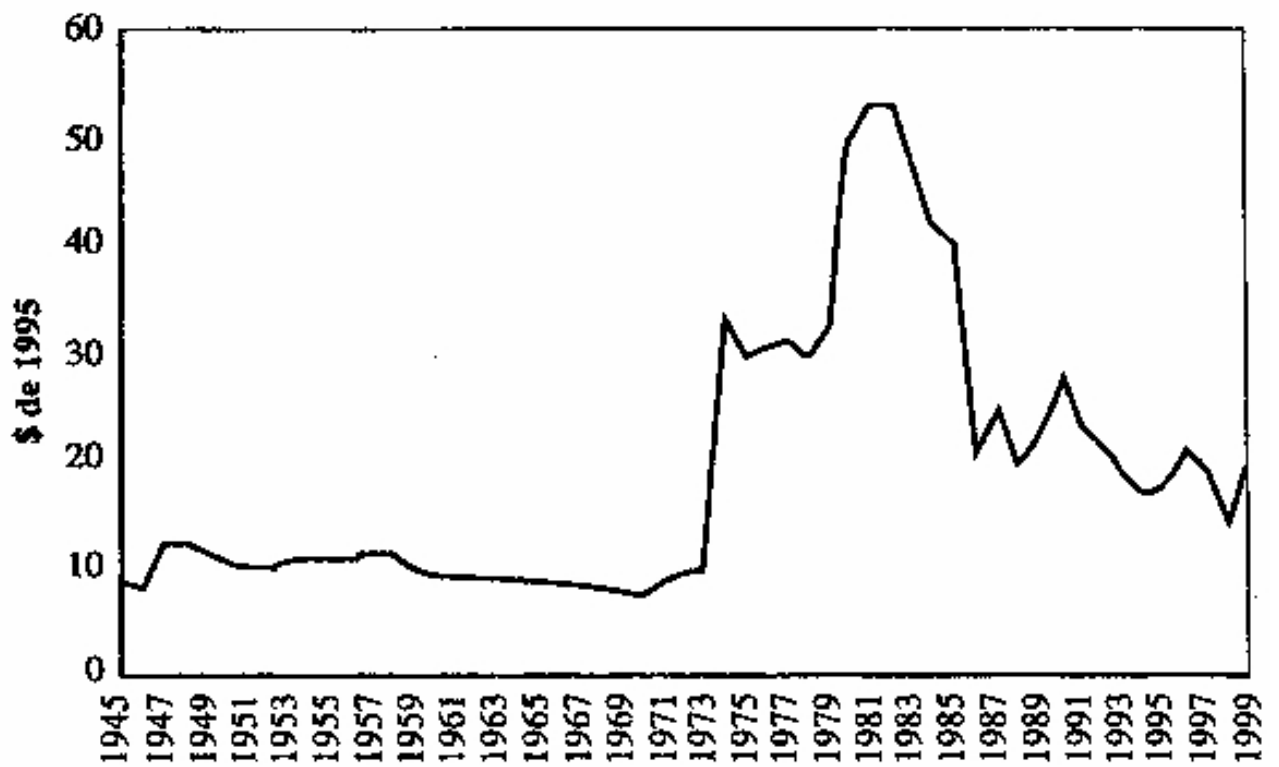
	2005		2010		2020		2030		2050	
	Mb/j	en %	Mb/j	en %	Mb/j	en %	Mb/j	en %	Mb/j	en %
Arabie Saoudite	8,2	22,8	8,7	24,4	9,4	27,7	9,0	42,2	3,6	55,8
Irak	4,7	13,1	5,7	16,1	6,3	18,5	5,1	24,1	1,5	23,6
Koweït	2,4	6,8	2,7	7,7	3,2	9,4	2,7	12,6	0,9	13,9
EAU	2,9	8,0	3,1	8,8	3,6	10,5	2,1	9,9	0,4	6,7
Libye	1,8	5,0	1,9	5,1	1,6	4,8	0,8	3,7	-	-
Iran	3,2	8,9	3,3	9,3	3,2	9,4	1,2	5,5	-	-
Venezuela	1,8	4,9	1,8	5,0	1,8	5,2	0,4	2,0	-	-
Gabon	0,3	0,7	0,2	0,6	0,2	0,5	0,0	0,1	-	-
Nigéria	2,2	6,2	2,3	6,5	2,1	6,2	-	-	-	-
CEI	1,9	5,4	2,1	5,9	1,5	4,3	-	-	-	-
Mexique	1,4	3,9	1,2	3,3	0,9	2,5	-	-	-	-
Qatar	0,4	1,2	0,4	1,1	0,3	0,8	-	-	-	-
Norvège	2,7	7,6	1,5	4,2	0,1	0,2	-	-	-	-
Canada	0,4	1,2	0,3	0,9	-	-	-	-	-	-
M.-O.(non-Opep)	0,8	2,4	0,2	0,5	-	-	-	-	-	-
Algérie	0,2	0,7	0,1	0,3	-	-	-	-	-	-
Royaume-Uni	0,4	1,2	-	-	-	-	-	-	-	-
Indonésie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Capacité totale à l'exportation	35,7	100	35,7	100	34,1	100	21,3	100	6,4	100
Nombre d'exportateurs	17		16		13		8		4	

Source : Pauwels J.-P., « Géopolitique de l'approvisionnement énergétique de l'Union Européenne au XXème siècle », volume 2, 1997.

ANNEXES

Annexe 3

Prix du pétrole de 1945 à 1999.



Source : *BP Stat. Rev. of World Ener.*

ANNEXES

Annexe 4

La capacité à l'exportation des pays producteurs de gaz naturel.

	2005		2010		2020		2030		2050	
	Gm ³	en %	Gm ³	en %	Gm ³	en %	Gm ³	en %	Gm ³	en %
CEI	280	36,5	330	34,5	350	33,5	350	35,4	350	40,9
Iran	45	5,9	50	5,2	50	4,8	50	5,1	50	5,8
Arabie Saoudite	-	-	50	5,2	50	4,8	50	5,1	50	5,8
Abu-Dhabi	15	2,0	35	3,7	35	3,3	35	3,5	35	4,1
Qatar	25	3,2	40	4,2	40	3,8	40	4,0	40	4,7
Irak	-	-	-	-	30	2,9	30	3,0	20	2,3
Koweït	10	1,3	15	1,6	20	1,9	20	2,0	20	2,3
Oman	7	0,9	7	0,7	10	1,0	10	1,0	10	1,2
Canada	80	10,4	85	8,9	85	8,1	85	8,6	85	9,9
Mexique	5	0,7	10	1,0	15	1,4	15	1,5	15	1,8
Venezuela	6	0,8	15	1,6	15	1,4	15	1,5	15	1,8
Trinidad	5	0,7	5	0,5	5	0,5	5	0,5	5	0,6
Libye	4	0,5	10	1,0	10	1,0	10	1,0	10	1,2
Nigéria	8	1,0	10	1,0	15	1,4	15	1,5	15	1,8
Norvège	70	9,1	80	8,4	80	7,7	80	8,1	80	9,4
Indonésie	45	5,9	45	4,7	45	1,3	45	4,5	45	5,3
Australie	25	3,2	30	3,1	35	3,3	35	3,5	-	-
Brunei	10	1,3	10	1,0	10	1,0	10	1,0	-	-
Algérie	75	9,8	75	7,8	90	8,6	90	9,1	-	-
Malaisie	25	3,2	30	3,1	30	2,9	-	-	-	-
Pays-Bas	25	3,2	25	2,6	25	2,4	-	-	-	-
Royaume-Uni	3	0,4	-	-	-	-	-	-	-	-
Capacité totale à l'exportation	768	100	957	100	1045	100	990	100	855	100

Source : Pauwels, J.-P., « Géopolitique de l'approvisionnement énergétique de l'Union Européenne au XXème siècle », volume 2, 1997.

L'ENERGIE EN MEDITERRANEE :
PETROLE ET GAZ, CONFLIT OU COOPERATION ?

Bibliographie

Ouvrages

- 1 Appert, O ; « Les faits porteurs d'avenir », Profils, IFP, 1996.
- 2 Aubert, M-H; Brana, P; Blum, R; "Rapport d'information sur le rôle des compagnies pétrolières dans la politique internationale et son impact social et environnemental" - Rapport d'information n° 1859 de l'Assemblée Nationale, Commission des affaires étrangères, 1999.
- 3 Balta, P, Les Enjeux de la Déclaration de Barcelone, Annuaire de l'Afrique du Nord 1995. Editions du CNRS, Paris, été 1997.
- 4 Brauch, H-G; Marquina, A; Biad, A; "Euro-Mediterranean partnership for the 21st Century", MacMillan Press Ltd, 2000.
- 5 Chevalier, A ; « Le pétrole », éditions La découverte, 1986.
- 6 Daguzan, J-F; Girardet, R; "La Méditerranée. Nouveaux défis, nouveaux risques" - Publisud, 1995.
- 7 Forsythe, R; "The Politics of Oil in the Caucasus and Central Asia", Adelphi Paper. 300, May 1996.
- 8 Godard, O; « Les instruments des politiques internationales de l'environnement ; la prévention du risque climatique et les mécanismes de permis négociables », La Documentation Française, 1998.
- 9 Grenon, M ; « Energies fossiles et fissiles : dans quelles régions et jusqu'à quand. », Paris : Economica, 1989.
- 10 Grenon, M; "Energie et environnement en Méditerranée : Enjeux et prospective", Les fascicules du Plan Bleu, PNUE - CAR/PB, 1993.
- 11 Khader, B; « L'Europe et les pays Arabes du Golfe. Des partenaires distants. », Publisud, 1994.

- 12 Khader, B; "Les relations économiques euro-arabes, bilan d'un quart de siècle : 1973 - 1997", Eundacio CIDOB, 1997.
- 13 Khennas, S ; « Le défi énergétique en Méditerranée » , Harmatan, 1992.
- 14 Lemarchand, P (sous la direction de) ; « Atlas géographique du Moyen-Orient et du monde arabe », éditions Complexe, 1994.
- 15 Lepeltier, S ; « Maîtriser les émissions de GES : Quels instruments économiques ? », Rapport d'information au Sénat, 1998.
- 16 Nigoul, C ; Torrelli, M ; « Menaces en Méditerranée », Fondation pour les Etudes de Défense Nationale, La Documentation Française, 1987.
- 17 Nouschi, A; "Pétrole et relations internationales depuis 1945 à nos jours", A. Colin, 1999.
- 18 Rafie, H; "Le pétrole du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord dans les relations internationales [microforme] : des années 1970 à nos jours", Atelier repro. Th. Univ. Lille 3, 1999.
- 19 Terzian, P ; « Le gaz naturel : perspectives pour 2010-2020 (disponibilités, contraintes et dépendances) ». Paris : Economica, 1998.
- 20 Viviers, P ; « Le gaz du Moyen-Orient : source d'approvisionnement de l'Europe », PGA, 1996.

Articles

- 21 Appert, O; Boy de la Tour, X ; « Exploration et production des hydrocarbures : les enjeux technologiques pour l'Europe », Revue de l'Energie, fév. 1997, p. 105-119.
- 22 Arrighi de Casanova, E; "La Méditerranée : questions économiques", Défense Nationale, Oct. 1997,
- 23 Bouhafis, A; "L'énergie et le partenariat euro-méditerranéen", Revue de l'énergie, n° 489, Juil-Août 1997, p.449-460.
- 24 Caillaud, F-E (sous la direction de); "Energie et relations internationales", La Revue Internationale et Stratégique, n° 29, printemps 1998.
- 25 Calvert, B; "La question de l'énergie dans l'espace euro-méditerranéen de libre-échange à l'horizon 2005", Conseil Economique et Social, n° 22, Oct. 1996, p.1-79.
- 26 Campbell, C ; Laherrère, J ; « La fin du pétrole bon marché », Pour la science, mai 1998, p. 30-36.
- 27 Chalmin, P ; « Géopolitique des ressources naturelles », Ramsès 2000, p.91-102.

- 28 Chatelus, M; "L'énergie dans la construction d'un espace euro-méditerranéen : quelques observations critiques sur son rôle dans un partenariat régional", Revue de l'énergie, n° 484, Janv. 1997, p.44-53.
- 29 Chatelus, M; "L'énergie en Méditerranée : espace régional ou marché mondial ? », Monde Arabe Maghreb Machrek, hors série, décembre 1997.
- 30 Chatelus; M; "Pétrole et gaz dans les relations franco-arabes et euro-arabes : ordre du marché et faiblesse de la politique", Confluences en Méditerranée, n° 22, été 1997, p.37-47.
- 31 Chatelus, M; Petit, P; "Le partenariat euro-méditerranéen : un projet régional en quête de cohérence", Monde arabe (Paris), hors série Déc. 1997, p.3-82.
- 32 Collieux, R; "Pétrole : le deuxième contrechoc", Conjoncture (Paris), n° 8, Sept. 1998, p.14-19.
- 33 Collieux, R; "Pétrole : sur le fil du rasoir", Conjoncture (Paris), n°1, Juin 2000, p.21-27.
- 34 De Quinto, J; "Estabilidad politica y cooperacion energetica en el Mediterraneo", présenté au UNISCI International Seminar, Madrid, Oct. 22, 1999.
- 35 Finon, D; Jacquet, P (sous la direction de); "Energie, développement et sécurité", Les cahiers de l'IFRI n° 28, Paris, 1999.
- 36 Godard, O ; « Droit à polluer : où est le virage ? », Le Monde, 27 janvier 2000.
- 37 Keramane, A; "La coopération énergétique, facteur de stabilité en Méditerranée", présenté au séminaire "La stabilité politique et la coopération énergétique en Méditerranée", Madrid, 21-23 Oct. 1999.
- 38 Noël, P; "La scène pétrolière en transition : une perspective d'économie politique internationale sur les changements structurels, 1980-95", Revue de l'énergie, n°484, Janv. 1997, p.8-26.
- 39 Noël, P; "Le pétrole du Proche-Orient trente ans après le choc pétrolier, dix ans après la guerre du Golfe", Les Cahiers de Mars, n°167, 4^{ème} trimestre 2000, p.27-34.
- 40 Noël, P; "Pétrole et sécurité internationale : de nouveaux enjeux", Défense nationale, n°1, Janv. 1999, p.90-105.
- 41 Nouschi, A; "Pétrole et relations internationales de 1945 à nos jours", Etudes internationales (Tunis), n°65, Déc. 1997, p.30-44.
- 42 Rivlin, P; "Word oil and energy trends: strategic implications for the Middle East", Memorandum n° 57, Jaffee Center for Strategic Studies, Tel Aviv University, Oct. 2000.
- 43 Terzian, P; "Le progrès technologique apporte une abondance pétrolière durable", La Revue Internationale et Stratégique, n° 40, hiver 2000-2001, p.143-147.

- 44 Touscoz, J; "La dimension sécuritaire de la politique énergétique de l'Union européenne en Méditerranée", Revue de l'énergie, n° 498, Juin 1998, p.285-291.
- 45 « Oil Update », The Middle East, n° 304, September,2000.
- 46 « OPEC in Vienna », The Middle East, n° 299, March, 2000.

Documents électroniques

- 47 BP Statistical Review of World Energy, 1999, www.bp.com/worldenergy.
- 48 Escoffier, F ; « Hausse du pétrole : qui gagne ? », www.sam-mag.com, dossier du 18 au 1^{er} octobre 98.

L'ENERGIE EN MEDITERRANEE :
PETROLE ET GAZ, CONFLIT OU COOPERATION ?

Table des matières.

	Page
Introduction	3
Partie I : Les enjeux stratégiques du pétrole et du gaz.	4
1 / 1 Problématique générale : la place du pétrole et du gaz dans l'enjeu global de l'énergie.	4
1 / 1 / 1 Les besoins en énergie.	4
1 / 1 / 2 Les ressources en pétrole et gaz.	5
1 / 2 Présentation des acteurs et de leurs intérêts.	7
1 / 2 / 1 Les compagnies pétrolières : la recherche du profit.	8
1 / 2 / 2 Les états producteurs : le contrôle de la rente pétrolière.	10
1 / 2 / 3 Les états consommateurs : la sécurité des approvisionnements.	11
Partie II : La conflictualité mondiale des enjeux et le poids du Moyen-Orient : la lutte pour l'appropriation de la rente pétrolière.	13
2 / 1 Les années 70 et l'inversion du rapport de force.	13
2 / 1 / 1 1973 et l'arme du pétrole.	13
2 / 1 / 2 Le deuxième choc pétrolier.	13
2 / 1 / 3 Les conséquences des deux premiers chocs pétroliers.	14
2 / 2 Les années 80 et les dangers de la rente pétrolière.	15
2 / 2 / 1 L'évolution du contexte.	15
2 / 2 / 2 Le « dutch disease ».	16
2 / 3 La guerre du Golfe et la sécurité des approvisionnements.	16
2 / 4 La montée du marché mondial.	18

Partie III : L'énergie et le partenariat Euro-Méditerranéen.	19
3 / 1 Les rapports Euro-Méditerranéens et la place de l'énergie.	20
3 / 1 / 1 La situation des relations énergétiques.	20
3 / 1 / 2 Les perspectives de renforcement.	22
3 / 2 Complémentarité et proximité : des raisons suffisantes pour un partenariat économique ?	24
3 / 2 / 1 L'argument de complémentarité.	25
3 / 3 / 2 Le critère de proximité.	26
3 / 3 Les conditions d'un partenariat.	27
Partie IV : Vers une coopération menacée.	29
4 / 1 Perspectives énergétiques : croissance de la demande et concentration de l'offre.	30
4 / 1 / 1 Prévisions du modèle sur la demande d'énergie.	32
4 / 1 / 2 Les prévisions sur l'offre énergétique et les interactions mondiales.	32
4 / 2 L'offre pétrolière mondiale au cœur de la géopolitique mondiale.	34
4 / 2 / 1 Dynamique géographique.	34
4 / 2 / 2 Conséquences géopolitiques.	35
4 / 3 La question environnementale	38
4 / 3 / 1 Un changement de climat préjudiciable à l'humanité.	38
4 / 3 / 2 Le principe de précaution et la position des pays industrialisés.	39
4 / 3 / 3 Le problème de la réduction des émissions de CO.	40
Conclusion	40
Annexes	43
Bibliographie	47
Table des matières	51